

CRDI
RAPPORT
ANNUEL
2001-2002

Pour être durable et équitable, l'activité humaine dépend avant tout de la participation directe des hommes et des femmes à la réalisation de leur progrès social et économique, d'un accès équitable au savoir et de capacités de recherche indigènes axées sur la production et l'application du savoir.

Centre de
recherches pour
le développement
international

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société d'État créée par le Parlement du Canada en 1970 pour aider les pays en développement à trouver, par la recherche scientifique et l'utilisation du savoir, des solutions viables aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face. L'appui du CRDI sert en particulier à consolider la capacité de recherche indigène afin d'appuyer les politiques et les technologies susceptibles de contribuer à l'édification, dans les pays du Sud, de sociétés plus saines, plus équitables et plus prospères.

© Centre de recherches pour le développement international 2002

La Bibliothèque nationale du Canada a catalogué cette publication de la façon suivante :

Centre de recherches pour le développement international (Canada)
Rapport annuel CRDI 2001-2002

Annuel
1970/71-

Texte en français et en anglais.

Titre de la page de titre addit. : Rapport annuel CRDI 2001-2002

ISSN 0704-7584

ISBN 1-55250-002-0

1. Assistance technique canadienne - Périodiques.

2. Aide économique canadienne - Périodiques.

I. Titre.

HC60

338.91'71'01754

C75-743379E

Pour éviter d'alourdir le texte et sans aucune intention discriminatoire, nous employons le masculin comme genre neutre pour désigner à la fois les femmes et les hommes. Le rapport est entièrement imprimé sur du papier recyclé et l'encre est d'origine végétale. Pour réduire les frais d'impression, le nombre d'exemplaires est limité : on trouvera cependant la version intégrale du rapport sur le site Web du CRDI à <http://www.idrc.ca/library/document/annual/ra0102/>. Une édition microfiche est aussi offerte sur demande. Vous pouvez avoir accès à une version électronique des documents cités dans le rapport en faisant parvenir un courriel à www4mail@web.bellanet.org, portant uniquement la mention suivante dans le corps du texte : « GET [http:// ...](http://...) » (inscrire au long l'adresse URL requise).

In memoriam

Ce survol des travaux du CRDI dans le domaine du développement durable et équitable est dédié à María Jesús (Chusa) Ginés, administratrice de programmes au CRDI, en détachement auprès du Centre international d'agriculture tropicale (CIAT) à Cali, en Colombie. Chusa a péri dans un accident d'avion survenu le 28 janvier 2002 à la frontière entre l'Équateur et la Colombie. Au CRDI depuis 1992, elle a été chef d'équipe de l'initiative de programme Utilisation durable de la biodiversité et, à ce titre, elle a été l'une des grandes artisanes du succès du travail du CRDI dans ce domaine.

Verónica Mera, aussi membre de la grande famille du CRDI depuis qu'elle avait reçu une bourse Écosystèmes et santé humaine en 1999, accompagnait Chusa.

Nous les regretterons beaucoup.

TABLE DES MATIÈRES

- 2... Le message du président du Conseil des gouverneurs

LE CRDI

- 5... Le Centre de recherches pour le développement international
Le CRDI en un clin d'œil
- 10... Aperçu statistique 2001–2002
- 12... Le survol de l'année
L'essentiel sur l'institution, ses programmes et ses opérations

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE — PASSER DES PRINCIPES À L'ACTION

1

- 21... Le message de la présidente
L'équité — Le message durable de Rio
- 23... Une décennie d'efforts
Le CRDI et le développement durable et équitable
- 25... Au-delà de l'environnement
Les dimensions sociales et économiques (Action 21, Section I)
- 31... L'équilibre entre l'utilisation et la conservation
Conservation et gestion des ressources aux fins du développement (Action 21, Section II)
- 37... Les gens : au cœur des activités du Centre
Renforcement du rôle des principaux groupes (Action 21, Section III)
- 43... La réalité du changement
Moyens d'exécution (Action 21, Section IV)

LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

- 49... La gouvernance
*Le rôle et les responsabilités du Conseil des gouverneurs
Le Conseil des gouverneurs et le Comité de la haute direction*
- 55... Pour joindre le CRDI
Toutes nos coordonnées au Canada, à l'étranger et dans le cyberspace
- 56... Le rapport financier

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 12 juin 1992, le gouvernement du Canada annonçait, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), à Rio de Janeiro, que « le mandat du Centre de recherches pour le développement international [était] élargi pour faire une place de choix au développement durable et équitable ». Le Premier ministre a fait valoir que l'accès accru de la communauté internationale à l'expérience concrète du CRDI permettrait d'amorcer rapidement la mise en œuvre d'Action 21, plan arrêté au Sommet Planète Terre. Le CRDI a été chargé, à cette occasion, de collaborer avec les pays en développement à la réalisation des objectifs d'Action 21.



2 Comme ce rapport annuel l'expose en détail, le CRDI a relevé ce défi en orientant encore plus ses programmes sur le développement durable et équitable, tirant parti de son mandat et de ses forces pour s'occuper des questions de recherche et de développement dont fait état Action 21. Quoique les programmes du CRDI aient évolué dans l'intervalle, l'appui concret et immédiat du développement durable et équitablesous-tend toujours ses programmes. Le Plan quinquennal 2000-2005 le dit bien : « Le Centre continue de s'inspirer des principes du développement durable et équitable auxquels ont adhéré les participants à la conférence et reconnaît que le respect des droits humains est essentiel à ce développement. »

L'année qui s'achève a été la deuxième de la mise en œuvre du cycle de cinq ans prévu pour l'exécution des programmes du CRDI exposés dans le Plan quinquennal et approuvé par le Conseil des gouverneurs en octobre 1999. L'exercice 2001-2002 a été une période d'activité intense pour le Centre. Presque à mi-chemin de ce cycle, nous avons à notre actif des programmes solides et bien pensés : 11 initiatives de programme, véritables moteurs des programmes du Centre, et six secrétariats regroupant plusieurs bailleurs de fonds, outre quelques projets de grande envergure. Cherchant toujours des moyens novateurs de mener à bien nos travaux de recherche, nous nous sommes aussi engagés dans de nouvelles entreprises. Entre autres activités exploratoires, nous avons lancé la Recherche sur les systèmes de connaissances pour favoriser la recherche, le réseautage et le dialogue sur les enjeux stratégiques de la science, de la recherche et de la production des savoirs. Un concours annuel de recherche à l'intention des chercheurs des pays en développement est au cœur de cette nouvelle activité.

L'amélioration de la situation financière du CRDI, grâce à une hausse de 6,3 millions \$ du crédit parlementaire et aux difficiles mesures de réduction des coûts prises l'an dernier, a facilité la mise en œuvre des programmes. En septembre, le Bureau régional de l'Afrique australe a fermé ses portes pour de bon.

Le Centre a toujours six bureaux régionaux et, lors de sa réunion de juin 2001, le Conseil des gouverneurs a reconnu sans réserve l'importance de la présence régionale du CRDI dans son mode de fonctionnement : rien ne remplace la présence réelle. Mais cette présence doit être stratégique. C'est pourquoi nous cherchons de nouveaux moyens d'accroître l'efficacité de nos programmes; par exemple, nous avons signé un protocole d'entente avec la Banque de développement de l'Afrique australe pour l'élaboration et la gestion de projets de technologie de l'information et de la communication dans le cadre de l'initiative de programme Acacia que le CRDI a instaurée en Afrique australe.

Améliorer la régie et la performance

Par suite du Rapport du Bureau du vérificateur général (BVG) à la Chambre des communes sur la régie des sociétés d'État, en décembre 2000, le CRDI a préparé une « analyse des écarts » entre ses pratiques et les constatations du BVG. Dans l'ensemble, les pratiques du Centre en matière de régie sont conformes aux normes recommandées par le BVG. Néanmoins, nous avons saisi l'occasion d'améliorer les pratiques en vigueur : nous avons approuvé la liste des compétences requises pour les postes de président et d'autres membres du Conseil des gouverneurs et élaboré un protocole de conduite officiel devant régir les relations entre le CRDI et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Nous continuons aussi à améliorer la gestion des performances du Centre et à trouver de nouveaux moyens de permettre au Conseil d'évaluer son propre rendement.

En octobre, des représentants du BVG ont discuté du Rapport avec le Conseil des gouverneurs du CRDI. Ce dernier a également invité le BVG à procéder à un examen spécial du Centre afin d'avoir une évaluation indépendante et objective de la pertinence de nos systèmes et pratiques. Cet examen a débuté à la fin de 2001; le rapport final sera présenté en octobre 2002.

Lors de réunions tenues récemment, le Conseil des gouverneurs a approuvé des propositions visant à faire de certains secrétariats des organismes autonomes. En 2001-2002, nous avons aidé trois secrétariats à devenir des entités indépendantes : l'Initiative micronutriments, le Secrétariat des politiques commerciales et industrielles et le Réseau d'études sur la politique technologique en Afrique, nouvelle société sans but lucratif du Kenya. En outre, dans le cadre de la révision de notre mode de fonctionnement en Afrique du Sud, SchoolNet South Africa – un projet de grande envergure – est devenu un organisme distinct.

Préparer l'avenir

Dans une large mesure, les travaux effectués l'an dernier porteront fruit en 2002-2003, qu'il s'agisse de la collaboration avec des organismes canadiens et internationaux en prévision de la réunion du G-8 en Alberta en juin 2002, des discussions sur les réactions possibles au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ou des préparatifs pour le Sommet mondial sur le développement durable qui aura lieu à Johannesburg en août 2002. Lors de ce Sommet, nous aurons de nombreuses occasions de faire valoir les réalisations du CRDI et de ses partenaires ces dix dernières années. Je vous invite à visiter notre site web à www.idrc.ca pour en savoir plus.

C'est avec plaisir que je sou mets ce rapport annuel du Centre de recherches pour le développement international pour l'année se terminant le 31 mars 2002.

Gordon Smith

Président

Conseil des gouverneurs

LE CRDI



LE CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Le mandat du CRDI

Le CRDI est une société d'État créée par le Parlement du Canada en 1970. Comme le stipule la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*, il a pour mission

[...] de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions [...]

Le CRDI aide ainsi les pays en développement à trouver, par la recherche scientifique et l'utilisation du savoir, des solutions pratiques et durables aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face.

5

L'énoncé de mission : s'affranchir par le savoir

Le Centre s'efforce d'optimiser la création, l'adaptation et l'appropriation du savoir que les populations des pays en développement estiment être le plus pertinent à leurs propres prospérité, sécurité et équité.

En 1992, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le Canada a désigné le CRDI comme l'un des principaux acteurs de la mise en œuvre d'Action 21. Le Centre a fait des principes du développement durable et équitable le fondement de tous ses programmes.

Les objectifs

- ⊕ Le CRDI consolide et aide à mobiliser la capacité de recherche indigène dans les pays en développement afin d'y assurer une plus grande équité sociale et économique, une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles et un accès plus équitable à l'information.
- ⊕ Le CRDI favorise et appuie la production, la diffusion et l'application des résultats de la recherche donnant lieu à des politiques et à des technologies susceptibles d'améliorer la vie des populations du Sud.
- ⊕ Le CRDI explore de nouvelles possibilités d'action et reprend dans son plan quinquennal des éléments judicieusement choisis parmi les anciens programmes dans lesquels il a investi.

Une démarche novatrice

Le CRDI privilégie une démarche pluridisciplinaire, participative. Cette méthode globale assure que la recherche répond vraiment aux besoins des populations locales.

Plusieurs caractéristiques décrivent et distinguent l'approche adoptée par le CRDI :

- ⊕ Favoriser et appuyer la recherche dans le Sud.
- ⊕ Insister sur la nécessité de renforcer les capacités de recherche, définies en fonction des ressources humaines et institutionnelles.
- ⊕ Transférer les responsabilités de la gestion et de l'administration de la recherche à des établissements du Sud.
- ⊕ Cultiver la souplesse intellectuelle et la volonté de courir des risques et de tenter des expériences.
- ⊕ Inclure les considérations sexospécifiques dans les analyses et les programmes de recherche.
- ⊕ Adapter l'aide aux différents pays en tenant compte de leurs besoins, de leurs ressources et de leurs aspirations.
- ⊕ Mettre au premier plan la nécessité de former des partenariats de collaboration entre les établissements canadiens et les institutions du Sud.
- ⊕ Concentrer les efforts sur la formation de partenariats avec d'autres donateurs afin de tirer parti des forces comparables en présence.
- ⊕ S'engager à encourager le réseautage de communautés de chercheurs et y faire une place dans la structure des initiatives de programme du CRDI.
- ⊕ Aider les chercheurs à obtenir et à diffuser eux-mêmes l'information.
- ⊕ Assurer une présence sur le terrain dans les quatre grandes régions en développement.
- ⊕ Améliorer constamment l'efficacité opérationnelle du Centre afin de maximiser l'aide à la recherche dans les pays en développement.
- ⊕ Faire valoir l'évaluation comme instrument de planification, d'apprentissage et de gestion.
- ⊕ Faire en sorte que les recherches aient des effets tangibles en attirant l'attention des décideurs et des responsables des politiques à tous les niveaux sur les résultats de la recherche.

La structure institutionnelle

Le personnel du CRDI se compose d'équipes de spécialistes, organisées en *initiatives de programme* pluridisciplinaires, véritables moteurs des programmes du Centre.

Par les secrétariats internationaux, le CRDI met en contact des organismes donateurs intéressés à élaborer un programme de recherches à long terme et à travailler à un objectif commun. Les six *secrétariats*, hébergés au CRDI, ont les moyens d'entreprendre des recherches plus ambitieuses que celles que le Centre seul (ou tout autre donateur à titre individuel) serait en mesure d'appuyer.

Le CRDI a aussi mis sur pied des *projets d'envergure* pour répondre à des besoins spéciaux ou saisir des occasions particulières. Ces projets ne correspondent pas forcément aux normes habituelles du Centre en matière de financement. Voici quelques-uns de ces projets.

DOMAINES DE PROGRAMME

L'environnement et gestion des ressources naturelles

Technologies de l'information et de la communication au service du développement

Équité sociale et économique

7

Initiatives de programme

Agriculture urbaine

Acacia (Collectivités et société de l'information en Afrique)

Impacts micros des politiques macroéconomiques et d'ajustement (MIMAP)

Écosystèmes et santé humaine (Écosanté)

Réseau PAN Asie

Consolidation de la paix et reconstruction

Gestion communautaire des ressources naturelles (Afrique et Moyen-Orient)

Commerce, emploi et compétitivité

Gestion communautaire des ressources naturelles (Amérique latine et Caraïbes)

Gestion communautaire des ressources naturelles (Asie)

Utilisation durable de la biodiversité

Secrétariats

Secrétariat de gestion de l'environnement (Amérique latine et Caraïbes)

Bellanet

Programme économie et environnement pour l'Asie du Sud-Est

Secrétariat du Réseau international de forêts modèles

Recherche pour la lutte mondiale contre le tabac

Secrétariat d'appui institutionnel à la recherche économique en Afrique

Domaines de recherche connexes

Sexospécificité

Recherche sur les systèmes de connaissances

Le CRDI appuie également des projets spéciaux de grande envergure. D'autres bailleurs de fonds, dont l'Agence canadienne de développement international (ACDI), participent à leur financement. Ces projets sont les suivants :

- ⊕ Consortium pour la recherche économique en Afrique.
- ⊕ Forum sur la recherche en développement en Asie.
- ⊕ Fonds pour les services d'experts et de consultation au Moyen-Orient (cofinancé par l'ACDI).
- ⊕ EcoPlata : Gestion de la zone côtière de l'Uruguay.
- ⊕ Gouvernance, équité et santé.
- ⊕ Réseau international sur le bambou et le rotin.
- ⊕ Initiative de recherche sur les politiques minières (Amérique latine).
- ⊕ Développement de la gestion environnementale en Ukraine (cofinancé par l'ACDI)
- ⊕ Consortium de recherche économique et sociale au Pérou (cofinancé par l'ACDI).
- ⊕ Élaboration de politiques pour les petites et moyennes entreprises – Moyen-Orient (cofinancé par l'ACDI).
- ⊕ Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie.

8

Le soutien des programmes

Plusieurs activités connexes ont été intégrées au programme de recherche du CRDI pour accroître l'incidence de ses travaux et leur donner une plus grande portée :

- ⊕ *Collaboration canadienne* : Le CRDI encourage la formation d'alliances et le partage du savoir entre les chercheurs, les universitaires et les organismes de développement au Canada et dans le Sud.



CRDI : P. Bennett

- ⊕ *Formation et bourses* : Le CRDI s'engage à favoriser le perfectionnement personnel et professionnel de jeunes Canadiens et de chercheurs des pays en développement. Le Centre soutient ainsi les études universitaires et offre aux étudiants ou chercheurs l'occasion d'acquérir de l'expérience en milieu de travail.
- ⊕ *Partenariat et développement des affaires* : Le CRDI explore toutes les options, tant pour la formation de partenariats que l'augmentation de ses moyens, afin de mettre le plus de ressources possibles à la disposition des chercheurs du Sud.
- ⊕ *Apprentissage et évaluation* : Le Centre met au point des outils et des systèmes d'évaluation, et s'efforce d'aider ses partenaires du Sud à acquérir les connaissances et la capacité voulues pour effectuer leurs propres évaluations.
- ⊕ *Information sur la recherche* : Nos bases de données permettent aux chercheurs de puiser dans les résultats des recherches sur le développement et de se prononcer sur les recherches en cours. Les spécialistes de l'information au CRDI offrent un accès efficace à l'information sur la recherche et soutiennent l'activité intellectuelle.
- ⊕ *Communications* : Les événements publics et les publications du CRDI, en version électronique ou imprimée, de même que le site web (www.idrc.ca), font connaître les activités du Centre à un vaste auditoire.

La reddition de compte et la gouvernance

À titre de société d'État canadienne, le CRDI doit suivre les règles de gestion financière énoncées dans la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il est toutefois exempté des dispositions de la Loi applicables aux sociétés d'État, à l'instar de huit autres sociétés d'État comme la Banque du Canada et la Société Radio-Canada. Aussi tenu de rendre compte au Parlement, le Centre se soumet chaque année à l'examen du vérificateur général du Canada.

Un Conseil des gouverneurs d'envergure internationale, formé de 21 membres, dont le président, dirige les activités du CRDI. La Loi exige que 11 de ses membres soient des citoyens canadiens. La tradition veut que les dix autres gouverneurs viennent des régions en développement et de pays membres de l'OCDE. Au moins 11 des gouverneurs doivent avoir de l'expérience dans le domaine du développement international ou dans ceux des sciences naturelles, des sciences sociales ou de la technologie.

Le financement

Le financement du CRDI provient surtout du crédit annuel accordé par le Parlement, lequel constitue sa principale source de revenu. En outre, le Centre diversifie ses sources de financement comme l'y autorise la *Loi sur le CRDI*. En 2001-2002, 33 p. 100 des ressources du CRDI provenaient de partenariats financiers avec d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux, dont l'ACDI est le plus important.

APERÇU STATISTIQUE 2001-2002

Bureaux régionaux 6

Le personnel (*équivalents temps plein*)

Au siège du CRDI 213
 Dans les bureaux régionaux 101

Activités de programme

Nouveaux projets approuvés 128
 Projets terminés 198

Projets en cours, par région à l'étude et domaine de programme

(au 31 mars 2002)

Région à l'étude	Projets spéciaux	Éléments complémentaires	Environnement et gestion des ressources naturelles	Technologies de l'information et de la communication au service du développement	Équité sociale et économique	Total
Asie	3	26	44	17	26	116
Europe de l'Est	1	0	0	0	0	1
Amérique latine et Caraïbes	7	14	55	17	31	124
Moyen-Orient et Afrique du Nord	4	6	27	0	23	60
Afrique subsaharienne	16	50	92	85	62	305
Multirégional	2	3	8	1	3	17
Mondial	27	31	36	8	36	138
Autre	3	8	2	0	0	13
Total	63	138	264	128	181	774



CRDI : D. Barbour

Visites du site web du CRDI

11,3 millions

Publications

Environnement et gestion des ressources naturelles	13
Technologies de l'information et de la communication au service du développement	2
Équité sociale et économique	13
Autres	3

Bourses

Bourses de recherches doctorales du CRDI	13
Stages rémunérés au Centre	16
Bourses de formation Écosystèmes et santé humaine	6
Agropolis, programme international de bourses de recherche en agriculture urbaine	6
Bourse John G. Bene en foresterie communautaire : l'arbre au service de l'humanité	1
Bourse Bentley	2
Bourse en journalisme	1
Bourse de perfectionnement professionnel	4
Bourse individuelle	1

LE SURVOL DE L'ANNÉE

L'ESSENTIEL DES PROGRAMMES

L'« école intelligente » marque des points Bario, collectivité éloignée de l'État de Sarawak, au nord de l'île de Bornéo, a jusqu'à tout récemment été isolée du reste du monde moderne. Mais, grâce en partie à un projet mené par l'Universiti Malaysia Sarawak avec l'appui du CRDI, les choses changent rapidement. Le projet a permis d'installer un télécabine communautaire et une « école intelligente », la seule établie dans une région rurale du Sarawak, dans le cadre d'un programme du gouvernement de Malaisie visant à doter les écoles du pays de technologies de l'information et de la communication (TIC). L'équipe du projet a entretenu une étroite collaboration avec la collectivité et l'a incitée à se servir des TIC pour élaborer son propre programme de développement. Ce projet, qui a reçu en 2001 l'un des prix accordés par la World Teleport Association aux sept collectivités les plus intelligentes, a aussi remporté, au début de 2002, le prix de la Society of Satellite Professionals International Industry Innovators pour les applications et le développement de systèmes. www.panasia.org.sg/grants/awards

12

La promotion du développement durable

Le CRDI s'est associé au Programme des Nations Unies pour le développement, à la Fondation des Nations Unies et à Environnement Canada pour faire valoir les partenariats fructueux et novateurs formés dans le domaine du développement durable. L'Initiative « Équateur » appuie la Convention sur la diversité biologique et le Sommet mondial sur le développement durable qui aura lieu à Johannesburg, en Afrique du Sud, en août 2002. L'Initiative « Équateur » veut promouvoir un mouvement mondial pour réduire la pauvreté et protéger la biodiversité en reconnaissant les réussites locales, en favorisant le renforcement des capacités dans le Sud par le Sud et en contribuant à la production et à la diffusion du savoir. www.undp.org/equatorinitiative/french/index.htm

Une décennie de médecine traditionnelle

Lors du Sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), tenu en juillet, à Lusaka, en Zambie, la Décennie de la médecine traditionnelle en Afrique (2001-2010) a été inaugurée. Cette décision résulte d'une campagne de sensibilisation menée par de nombreux chercheurs, dont plusieurs ont participé à des projets financés par le CRDI, et coordonnée par François Gasengayire du bureau du CRDI à Nairobi. La santé des populations africaines dépend largement des plantes médicinales. www.idrc.ca/media/commplants_f2.html



R. Harris

CRDI : P. Bennett



Depuis 1990, le CRDI a appuyé près de 80 activités de recherche liées directement aux plantes médicinales dans les pays en développement. En mars 2002, MEDPLANT, Réseau mondial d'information sur les plantes médicinales, a lancé un site web interactif avec le soutien financier du CRDI et l'aide technique de Bellanet. Ce site regroupe des réseaux régionaux de dans sept pays et 65 membres de plus de 20 pays. source.bellanet.org/medplant

Mercosur : de la recherche à la politique

Le 5 juillet 2001, le président de la Chambre des représentants de l'Uruguay a convoqué un symposium sur Mercosur. Les membres uruguayens du réseau Mercosur, parrainés par l'initiative de programme Commerce, emploi et compétitivité du CRDI, ont été invités à résumer les résultats de leurs travaux. L'événement a été coparrainé par l'Organisation des États américains (OAS) et les membres de l'Assemblée législative, leurs aides, des représentants d'organismes internationaux et des médias y ont assisté. Ce symposium constitue pour le Mercosur un pas de plus vers l'établissement de relations de travail privilégiées avec chacun des présidents du bloc durant leur mandat. www.parlamento.gub.uy/PL/primera.asp

13

La reconnaissance du travail des femmes

La coopérative Amal de Tamanar, au Maroc, a reçu le Prix pour la biodiversité 2001 accordé par le mouvement international Slow Food. Amal a été choisie en raison de son travail remarquable de production et de mise en marché de l'huile d'argan au Maroc, production qui met l'accent sur la préservation de l'arganeraie. Zoubida Charrouf, professeure à l'Université Mohamed V de Rabat et chargée du projet financé par le CRDI qui a donné le coup d'envoi à la coopérative, commente ainsi : « Ce prix revêt une importance toute particulière pour nous car il accorde une reconnaissance internationale au travail que font ces femmes. » www.idrc.ca/media/arganoil_f.html



CRDI : C. Schryer

Nouvelle coalition pour la recherche en santé

Dans un effort collectif sans précédent, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Santé Canada, les Instituts de recherche en santé du Canada et le CRDI ont lancé, en novembre, la Coalition canadienne pour la recherche mondiale en santé. La Coalition veut faciliter et encourager la réalisation au Canada d'un plus grand nombre de recherches dans cet important domaine. www.idrc.ca/media/ghr_f.html

Partenariat pour l'urbanisation durable

À la fin de l'automne, les premières démarches étaient entreprises pour former un partenariat avec le ministère des Affaires étrangères de l'Italie et l'Organisation internationale du travail en vue de la mise en œuvre du Programme Universitas. La création d'un réseau urbain pour le développement local durable en Amérique

latine et dans les Caraïbes (réseau de villes électroniques ALC) a été proposée par le Secrétariat de gestion de l'environnement. Un atelier de planification, organisé par le CRDI et l'Université York, a eu lieu à Ottawa le 30 novembre.

La guerre du tabac en Russie



Le tabagisme est un problème de santé publique de plus en plus alarmant en Russie. Aussi, la Fondation de la santé publique de Russie a-t-elle publié la version russe de *La guerre du tabac : L'expérience canadienne* pour faire

connaître cette expérience de lutte contre le tabagisme aux lecteurs russophones de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est. Cette publication, appuyée par l'ACDI, le CRDI et l'Association canadienne de santé publique, a été lancée dans le cadre de la Journée mondiale sans tabac. Les versions anglaise

et française ont été publiées par le CRDI en 1996. L'ACDI en a financé la traduction en russe. www.idrc.ca/reports/read_news.cfm?lang=f&article_num=976



CRDI : D. Marchand

Une pyramide d'information sur la gestion de l'eau

En mars 2002, le CRDI publiait le premier volume de sa nouvelle collection *En Focus : Du chercheur au décideur*. *L'EAU : Gérer localement* résume la recherche financée par le CRDI dans ce domaine et propose des recommandations pratiques aux décideurs et aux chercheurs. Lancé lors d'un colloque international sur la gestion locale de l'eau, ce livre constitue un lien tangible vers la pyramide d'information virtuelle sur le sujet que l'on trouve sur le site web du CRDI. www.idrc.ca/Water/index_f.html



CRDI : N. McKee

Améliorer la santé et l'environnement

Un nouveau partenariat entre le CRDI et la Fondation des Nations Unies permettra d'injecter 750 000 \$US dans la recherche sur les écosystèmes et la santé dans les pays en développement. Les fonds permettront aux pays du Sud de relever les nombreux défis auxquels ils font face par la formation d'experts, l'élaboration de politiques et la création d'un réseau de chercheurs. Les régions visées comprennent l'Afrique de l'Ouest et du Nord, le Moyen-Orient, l'Amérique centrale et les Caraïbes. www.idrc.ca/media/health_0202_f.html

L'ESSENTIEL SUR L'INSTITUTION



Un nouvel institut loge au CRDI

Lors du Sommet des Amériques tenu à Québec, en avril 2001, le Premier ministre Jean Chrétien a annoncé la création de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA) à titre de contribution du Canada à la réalisation des objectifs arrêtés par les dirigeants de la communauté hémisphérique. L'ICA s'appuie sur le succès et l'expérience de la stratégie *Un Canada branché* et des programmes canadiens en faveur du développement international et des TIC. Étant donné l'expérience du CRDI en matière de TIC et de développement

humain, il a été décidé que le nouvel ICA logerait au siège du CRDI. L'ICA a pour mandat « d'appuyer, par l'application des TIC, le renforcement de la démocratie, la promotion de la prospérité économique et la réalisation du potentiel humain qui sont les thèmes du Sommet ». L'ACDI, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Industrie Canada et le CRDI sont partenaires de l'ICA. ICAmericas.net

15

Reconnaissance d'un chef d'équipe du CRDI

Le 26 avril 2001, Jean Lebel, chef d'équipe de l'initiative de programme Écosystèmes et santé humaine, a été au nombre des sept diplômés de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) à recevoir le Prix Reconnaissance UQAM, créé pour souligner la contribution exceptionnelle de ses anciens étudiants. Le communiqué de presse précise : « Grâce à sa vaste expérience de recherche sur le terrain, ce jeune chercheur fait œuvre de pionnier en aidant les pays en développement à préserver l'équilibre de leurs écosystèmes et à assurer la santé de leurs populations. »

www.idrc.ca/media/reconnlebel_f.html

Les gouverneurs du CRDI sur la brèche

Chaque année, des membres du Conseil des gouverneurs, accompagnés de la présidente du CRDI, Maureen O'Neil, se rendent dans les régions où le Centre appuie des activités sur le terrain et rencontrent ses partenaires locaux. Au cours de l'année dernière, ils ont visité l'Équateur, le Guatemala, le Sénégal et la Gambie.

La bibliothèque électronique

La Norman Paterson School of International Affairs (NPSIA) de l'Université Carleton à Ottawa a profité de la fermeture de la bibliothèque de prêts du CRDI : en avril 2001, celle-ci a fait don de 2 400 livres à la NPSIA. Les autres ouvrages de la collection ont été remis à la Bibliothèque nationale du Canada, qui a été chargée de les redistribuer dans d'autres bibliothèques du pays. Même allégée, la bibliothèque du CRDI continue de servir le personnel du Centre et le public grâce à sa collection de périodiques et d'ouvrages de référence ainsi qu'à sa vaste collection électronique. www.idrc.ca/library/index_f.html

Collaboration entre l'ACDI et le CRDI

Voulant poursuivre la fructueuse collaboration entre les deux institutions, le Comité de la haute direction du CRDI a organisé, le 17 octobre 2001, une réunion avec le comité exécutif de l'ACDI. À l'ordre du jour : revue des stratégies et des programmes de l'ACDI et du CRDI; discussion sur les moyens d'améliorer les partenariats; examen des perspectives en matière d'aide publique au développement et d'initiatives spéciales, comme la présidence par le Canada de la réunion du G-8 en 2002 et les réactions au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Il s'agissait de la deuxième réunion de haut niveau entre les deux organismes.

16



CRDI : P. Bennett



ACDI : B. Atkinson

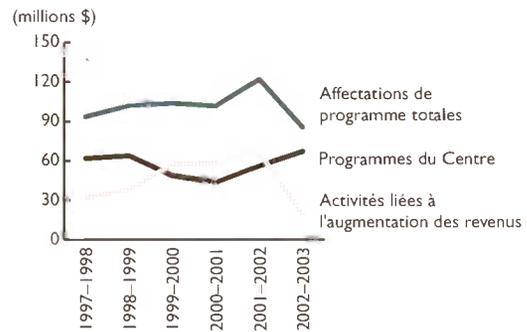
L'ESSENTIEL SUR LES FINANCES

17

Affectations de programme à la recherche pour le développement

Durant l'exercice 2001-2002, le CRDI a été en mesure d'affecter davantage de ressources aux programmes de recherche pour le développement en raison de l'augmentation de son crédit parlementaire et de l'effet positif des mesures de restructuration mises en application au cours de l'année. Une baisse est prévue en 2002-2003 au titre des activités liées à l'augmentation des revenus à cause de l'accession de l'Initiative micronutriments à un statut autonome.

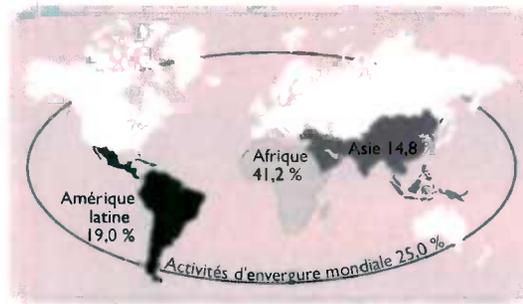
Figure 1
Affectations de programme
de 1997-1998 à 2002-2003



Répartition géographique des affectations de programme

Conformément à ce que prévoit le Plan quinquennal 2000–2005 du CRDI, c'est l'Afrique qui a bénéficié de la plus grande partie de l'aide accordée par le Centre en 2001–2002. La figure 2 présente la répartition géographique des affectations de programme du Centre.

Figure 2
Répartition géographique des affectations de programme en 2001–2002.

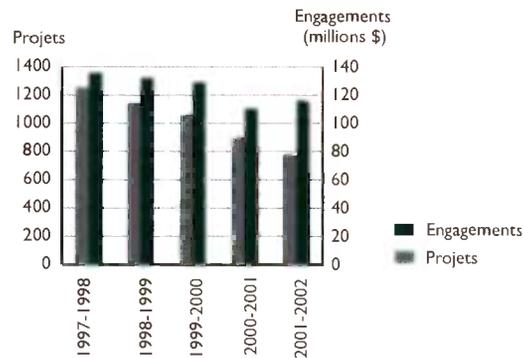


18

Portefeuille de projets et engagements en cours

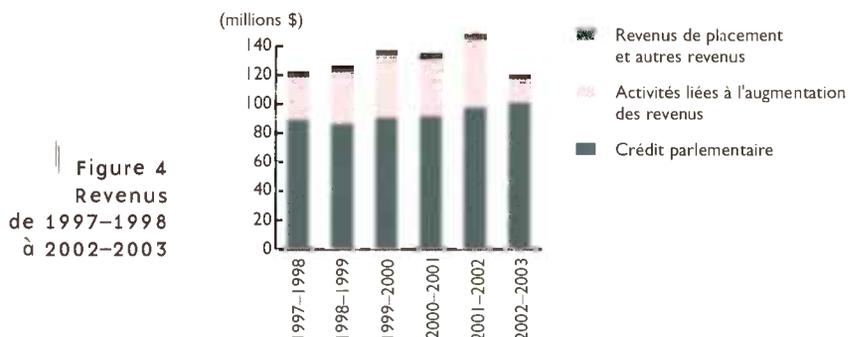
La figure 3 montre le nombre de projets administrés par le CRDI ces cinq dernières années. Le nombre de projets et la valeur des engagements en cours ont diminué au fil des ans; en 2001–2002, toutefois, il y a eu hausse des engagements en cours, l'Initiative micronutriments étant demeurée un secrétariat du CRDI pendant l'exercice. Son autonomie est prévue en 2002–2003.

Figure 3
Projets et engagements de 1997–1998 à 2001–2002



Sources de revenu

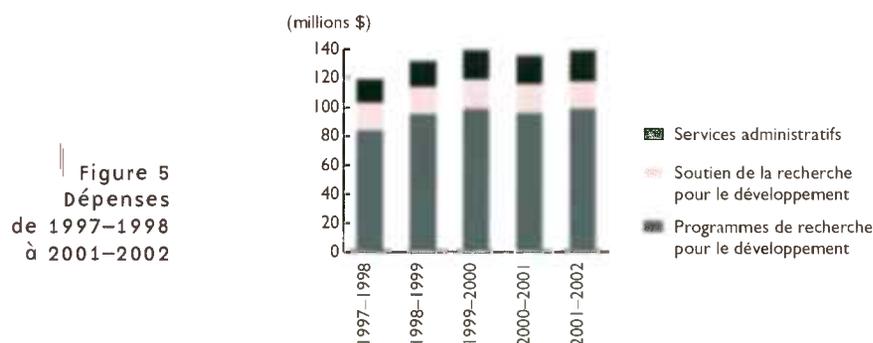
Les revenus du CRDI proviennent de trois grandes sources : crédit parlementaire, activités liées à l'augmentation des revenus, et revenus de placement et autres revenus. Les revenus de l'exercice 2001-2002 ont atteint 148,3 millions \$ et le crédit parlementaire a représenté 66 p. 100 de ce montant. La figure 4 montre la répartition des principales sources de revenu du Centre ces cinq dernières années et la répartition prévue pour l'exercice 2002-2003.

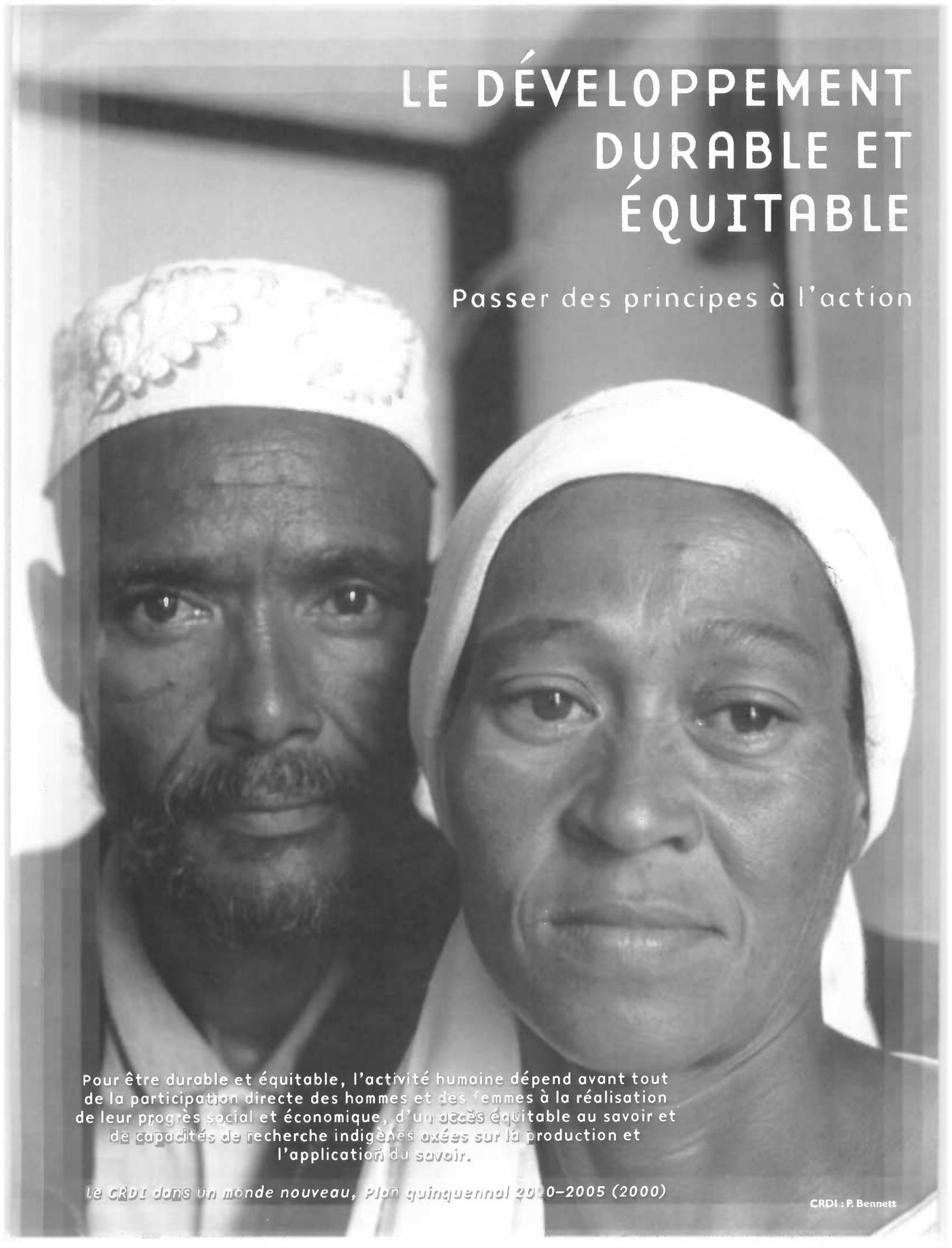


19

Dépenses

La figure 5 fait état de la répartition des dépenses entre les différents volets. La couche médiane, à savoir celle des coûts du soutien de la recherche pour le développement, qui représente 14 p. 100 des dépenses totales, est celle par laquelle le mode de prestation des programmes du Centre se distingue. Dans les autres organismes de nature similaire, ces coûts sont généralement inclus dans les dépenses des programmes de recherche pour le développement, car cette fonction est souvent donnée en sous-traitance. Les services administratifs représentent 15 p. 100 des dépenses totales du Centre, un pourcentage comparable à ce qu'y consacrent d'autres organismes donateurs.





LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE

Passer des principes à l'action

Pour être durable et équitable, l'activité humaine dépend avant tout de la participation directe des hommes et des femmes à la réalisation de leur progrès social et économique, d'un accès équitable au savoir et de capacités de recherche indigènes axées sur la production et l'application du savoir.

Le CRDI dans un monde nouveau, Plan quinquennal 2010-2005 (2000)

CRDI : P. Bennett

LE MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

L'ÉQUITÉ — LE MESSAGE DURABLE DE RIO



La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) — le Sommet de la Terre, tenu à Rio de Janeiro en 1992 — a attesté une fois de plus cette incontournable vérité : le bien-être de l'humanité et la santé des écosystèmes sont inextricablement liés. La Déclaration de Rio et Action 21, ainsi que la Déclaration de principes relatifs aux forêts, font valoir que l'équité et la participation des populations sont essentielles à l'équilibre entre le développement humain et la protection de l'environnement. La Déclaration de Rio précise, à juste titre, que les êtres humains sont « au centre des préoccupations relatives au développement durable ».

21

De fait, les actes de la CNUED témoignent tous de son souci d'équité. La Déclaration même affirme que son but est « d'établir un partenariat mondial sur une base nouvelle et équitable » et proclame dans l'énonciation de ses principes : « La situation et les besoins particuliers des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des pays les plus vulnérables sur le plan de l'environnement, doivent se voir accorder une priorité spéciale. »

Voilà le message durable de Rio : l'obligation de placer l'équité au centre de toute vraie définition du développement durable. Les dix dernières années nous ont appris qu'il n'y a pas de développement durable s'il n'est équitable et que le développement ne peut certainement pas être équitable s'il n'est pas durable.

Ce sont ces mêmes vérités qui ont présidé aux démarches éclairées adoptées par le CRDI. Aujourd'hui plus que jamais, le Centre prend part à des recherches pour le développement qui sont à la fois pluridisciplinaires et susceptibles de mener à l'élaboration de politiques. Nos programmes, par leur conception et dans leur exécution, rejoignent diverses spécialités afin de découvrir et d'exploiter de nouveaux savoirs et de nouvelles applications. Ils visent tous à répondre aux questions qui se posent aux sociétés soucieuses de développement durable et équitable.

L'innovation sociale, clé du développement durable

Le Sommet mondial sur le développement durable, qui doit avoir lieu en août 2002 à Johannesburg, soulèvera sans doute de nouvelles questions sur la meilleure façon de conserver les ressources de la planète pour les générations actuelles et à venir. Parvenir à un développement social qui soit véritablement équitable reste un défi de taille : cela demande de nouveaux savoirs et de nouvelles applications, des idées neuves et des politiques inédites, des relations et des perspectives inexplorées. L'application de ces nouveaux savoirs, qui se fondent sur de nouvelles idées, peut se résumer en deux mots : l'innovation sociale.

L'innovation sociale constitue le contexte de centaines de projets de recherche financés par le CRDI et menés à bien par ses partenaires partout dans le monde. Elle ne se résume pas à l'ingéniosité technique : elle englobe des innovations politiques — de nouvelles manières d'alimenter l'opinion publique, de connaître les préférences du public et de faire des choix publics.

L'innovation sociale suppose que les gens aient leur mot à dire sur la façon dont se fait l'élaboration des politiques publiques. Et cela suppose aussi qu'on donne voix au chapitre à ceux et celles qui seront touchés par les décisions, surtout les défavorisés et les exclus. C'est dans un débat éclairé que la recherche trouve sa raison d'être. Pour que le développement soit durable et équitable, la recherche doit porter sur la situation particulière des populations pauvres, au sein de leurs collectivités.

Un savoir approprié pour mieux gouverner

L'innovation sociale au service du développement requiert deux conditions absolues. Premièrement, des connaissances opportunes, pertinentes et fiables. Deuxièmement, l'instauration et le maintien d'une saine gouvernance. Une gouvernance transparente, participative et responsable est plus susceptible de donner lieu à des politiques fructueuses, équitables et durables.

Le respect de ces deux conditions — la pertinence du savoir et la saine gouvernance — mettra à rude épreuve même les démocraties bien établies et bien nanties. Les pays riches, autant que les pays pauvres, doivent trouver des moyens d'informer les citoyens des choix qui s'offrent à eux, de résoudre les différends, de modifier la conception qu'ont les gens de l'incidence de leurs choix sur l'environnement.

Les lecteurs trouveront dans les pages qui suivent de nombreux exemples d'innovations technologiques, de nouvelles formes d'institutions et de partenariats, de changements sociaux, politiques et d'attitudes dans les pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et du Moyen-Orient : des exemples d'innovation sociale. Ils montrent comment des innovations comme le renforcement des capacités locales pour l'analyse économique de problèmes environnementaux peuvent contribuer à l'élaboration de politiques éclairées; comment le fait d'envisager ensemble la santé des populations et la santé de l'environnement peut améliorer l'une et l'autre; comment l'examen des liens entre les collectivités et leurs écosystèmes, et la promotion de la gestion intégrée, peuvent profiter aux populations, protéger les ressources et aider à gérer les conflits sur leur utilisation.

Mais surtout, ces exemples montrent comment l'innovation sociale peut favoriser le développement durable et équitable. La recherche est habituellement conçue en partie pour expliquer les incidences environnementales et humaines des actes et des politiques; essentiellement, elle constitue une tentative d'élaborer des façons de gouverner qui soient mieux éclairées, plus équitables, plus ouvertes et plus efficaces.

Qu'elle donne lieu à des changements progressifs dans les pratiques ou à des changements d'envergure dans les politiques, autant dans les pays riches que dans les pays pauvres, l'innovation sociale peut aider les gens à avoir, comme il est dit dans la Déclaration de Rio, « une vie saine et productive en harmonie avec la nature ». Aujourd'hui encore, c'est là un objectif aussi urgent et impérieux qu'il y a dix ans.

Maureen O'Neil
Présidente

UNE DÉCENNIE D'EFFORTS



CRDI : M. Heilber

LE CRDI ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE

En juin 1992, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), à Rio de Janeiro, le Canada désignait le CRDI comme l'un des principaux organismes chargés de la mise en œuvre d'Action 21 à l'intention des gouvernements et des collectivités. Cette décision reconnaissait « la contribution exceptionnelle du CRDI au monde du développement au cours des 20 années d'existence du Centre ». Elle lançait aussi au CRDI un défi à la hauteur de ses forces et de ses compétences, particulièrement en matière de recherche et de renforcement des capacités au service du développement.

23

À la suite de cette annonce, le CRDI a décidé de mettre les principes du Sommet de la Terre en pratique. Il a élaboré un nouveau Programme institutionnel (1993-1996) afin que tous ses programmes soient expressément axés sur le développement durable et équitable. Toutefois, comme le Centre le soulignait dans *Le CRDI organisme d'Action 21*, publié en 1992, « même si le CRDI étend ses actions aux principaux domaines, il ne saurait ni ne pourrait les aborder tous. »

Les priorités du CRDI

Certes, le Programme institutionnel du CRDI a connu bien des transformations depuis 1993, mais la plupart des domaines de travail découlent des priorités établies à la CNUED. Le Plan quinquennal du Centre pour 2000-2005 appuie principalement trois domaines de recherche enchâssés dans les priorités d'Action 21 :

- ⊕ *Environnement et gestion des ressources naturelles* : Le Centre s'attache à satisfaire aux besoins des générations actuelles et à venir en reconnaissant l'importance de la recherche qui aide les gens à protéger l'environnement et à gérer les ressources naturelles.
- ⊕ *Les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement* : Action 21 soulignait que de nombreux pays en développement « manquent généralement des capacités nécessaires à la collecte et à l'évaluation de l'information, à sa transformation en données utiles et à sa diffusion ». Les programmes du CRDI axés sur la mise au point des TIC se fondent sur la prémisse que ces technologies ont des effets tangibles sur la santé, l'éducation, la gouvernance, l'emploi, la gestion des ressources et les entreprises.

- ⊕ *L'équité sociale et économique* : Action 21 reconnaît que « tant les politiques économiques de chaque pays que les relations économiques internationales revêtent une grande importance pour le développement durable ». Le Centre appuie notamment la recherche sur les politiques commerciales, la réduction de la pauvreté, la santé, l'économie de l'environnement et la lutte contre le tabagisme.

Ces domaines de programme désignent de grands enjeux, non des centres d'intérêts uniques. L'expérience du CRDI a montré que les éléments de questions complexes comme le développement durable ne peuvent être considérés isolément. La réduction de la pauvreté — l'objectif ultime — requiert aussi que l'on se penche de près sur la gouvernance, la production et l'application du savoir, questions qui président au changement et à l'innovation sociale.



CRDI : D. Sing

24

La voie de l'avenir

En septembre 2002, des représentants de gouvernements, d'organismes des Nations Unies, d'institutions multilatérales, du secteur privé et d'autres intervenants clés se réuniront à Johannesburg pour examiner les progrès réalisés depuis la CNUED et déterminer de nouvelles priorités et mesures à prendre. Que les réussites soient applaudies ou les échecs déplorés au Sommet mondial sur le développement durable, il est manifeste que le CRDI a su respecter le mandat qui lui a été confié il y a une décennie.

Les pages qui suivent traitent brièvement de l'ampleur de l'aide accordée par le CRDI et des réalisations de ceux — parmi les populations du Sud surtout — qui ont reçu cette aide. Les exemples, regroupés selon les quatre sections d'Action 21, ne constituent qu'une parcelle de la contribution du Centre à la recherche pour le développement durable et équitable depuis le Sommet de Rio.

Ces exemples représentent autant la voie de l'avenir qu'une rétrospective. Comme le dit le Plan quinquennal 2000-2005 du CRDI (www.idrc.ca/cpf/index_f.html) : « Chercher à satisfaire encore davantage les besoins et les aspirations des populations du monde en développement constitue la pierre angulaire des travaux du CRDI. Pour être durable et équitable, l'activité humaine dépend avant tout de la participation directe des hommes et des femmes à la réalisation de leur progrès social et économique, d'un accès équitable au savoir et de capacités de recherche indigènes axées sur la production et l'application du savoir. »



CRDI : P. Bennett

AU-DELÀ DE L'ENVIRONNEMENT

Dimensions sociales et économiques (Action 21, Section I)

Pour les milliards de personnes sur la planète qui vivent dans la pauvreté, le développement durable se définit autant par l'accès à des soins de santé convenables et à une éducation suffisante que par une nutrition appropriée et des moyens de subsistance raisonnables ou autant par le pouvoir politique et une représentation responsable que par un écosystème sain. On entend implicitement par développement durable la conception que les facteurs sociaux, économiques et environnementaux sont inextricablement liés et qu'ils ne peuvent être considérés isolément.

Pour s'attaquer efficacement à ces enjeux, Action 21 fait valoir la nécessité de processus décisionnels et de résolution de problèmes plus holistiques qui englobent une vaste consultation publique. L'expérience qu'il a acquise depuis plus de 30 ans permet au CRDI de confirmer que des questions complexes comme la pauvreté ne peuvent être réduites à l'étude des éléments distincts qui les composent. C'est pourquoi le CRDI préfère aider les penseurs et les collectivités des pays en développement à cerner leurs problèmes, puis à déterminer quelles connaissances et disciplines scientifiques sont les plus susceptibles de contribuer à leur solution. S'appuyer sur une vaste expérience scientifique, technique et indigène est la meilleure façon de dénouer les liens compliqués qui sous-tendent la majorité des problèmes de développement. Cela permet en même temps de renforcer la capacité locale d'entreprendre des recherches complexes, multidimensionnelles, et de trouver des solutions durables.

Les exemples suivants sont des illustrations concrètes de cette démarche. Au cours des dernières années, le CRDI s'est surtout attaché à relier les résultats de la recherche et l'élaboration des politiques afin de faire profiter le plus grand nombre des bienfaits de la recherche qu'il finance.

ACCROÎTRE LES AVANTAGES COMMERCIAUX

« Les gouvernements devraient continuer à s'efforcer [...] de promouvoir un système commercial multilatéral ouvert, non discriminatoire et équitable, permettant à tous les pays – en particulier aux pays en développement – d'améliorer leurs structures économiques et de relever le niveau de vie de leur population par un développement économique continu [...] »

ACTION 21 : CHAPITRE 2. COOPÉRATION INTERNATIONALE VISANT À ACCÉLÉRER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET POLITIQUES NATIONALES CONNEXES (1992)

« Le CRDI aidera les pays en développement à faire face aux effets de certains instruments de la mondialisation, notamment des règles et des codes établis par l'Organisation mondiale du commerce. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)

26

Bien des pays en développement ne disposent pas des compétences techniques et des ressources voulues pour analyser les questions commerciales et mettre au point des méthodes de négociation adéquates. Ce manque d'information peut limiter la gamme des questions que les négociateurs du Sud pourraient soulever.

Afin d'aider les Africains à mieux définir et exposer leurs points de vue sur les questions économiques et commerciales, le CRDI appuie depuis longtemps deux laboratoires d'idées sur l'économie : le Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) et le Secrétariat des politiques commerciales et industrielles (TIPS).

Lorsque le CRDI a aidé à l'établissement du CREA en 1983, les économistes africains étaient largement exclus des processus décisionnels qui touchaient leur continent. Le CREA a entrepris de changer cette situation. Aujourd'hui, le CREA, qui a son siège à Nairobi, est un consortium réunissant plusieurs bailleurs de fonds et le premier organisme de recherche de l'Afrique dans le domaine économique. Plus de 700 étudiants sont diplômés de son programme de maîtrise. Il s'est donné pour rôle d'améliorer la recherche et le dialogue sur les politiques ainsi que la formation en Afrique, et il continue sur sa lancée avec un programme coopératif de doctorat en économie. www.aercafrica.org

Le TIPS a été créé en 1996 afin d'aider le gouvernement de l'Afrique du Sud post-apartheid à relancer son économie. Le Secrétariat s'occupe principalement de politique commerciale, de stratégie industrielle et de réglementation économique. En collaboration avec le ministère sud-africain du Commerce et de l'Industrie, le personnel du TIPS a aidé les décideurs à élaborer un cadre de travail plus explicite pour la politique antidumping, à évaluer la politique commerciale du pays et à préparer un nouveau projet de loi sur la concurrence. Afin d'agrandir le bassin de chercheurs chevronnés sur les questions de politiques commerciales, le TIPS travaille aussi à l'extérieur des cercles gouvernementaux. Le TIPS, qui était autrefois un secrétariat subventionné par divers donateurs et logeait au CRDI, est devenu un organisme indépendant l'an dernier. www.tips.org.za



CRDI : P. Bennett

S'ATTAQUER À LA PAUVRETÉ

« Une stratégie visant à lutter spécifiquement contre la pauvreté est l'une des conditions essentielles pour assurer un développement durable. »

ACTION 21 : CHAPITRE 3. LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ (1992)

« Le CRDI s'engage à favoriser la production et l'utilisation du savoir afin d'atténuer la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)

La province de Palawan, étroit archipel des Philippines de 1 700 îles, est d'une extrême pauvreté. Les efforts déployés pour améliorer la vie des populations locales ont été entachés d'un manque d'information sur les besoins des insulaires.

En 1999, les autorités provinciales ont fait appel aux chercheurs du PIDS (Philippine Institute for Development Studies) pour qu'ils les aident à déterminer les causes sous-jacentes de la pauvreté. Ils ont recommandé d'instaurer un système communautaire de suivi de la pauvreté (SCSP) qui permettrait de mesurer principalement la pauvreté dans les ménages. L'information recueillie donne des détails sur les problèmes et les besoins locaux, et permet aux autorités de mieux adapter leurs interventions pour satisfaire les besoins à combler. Elles sont aussi mieux à même d'évaluer l'efficacité des programmes et des projets. Le suivi de la pauvreté est au cœur même de l'initiative de programme Impacts micros des politiques macroéconomiques et d'ajustement (MIMAP).

L'un des aspects les plus importants de l'étude de Palawan, affirme Celia M. Reyes, directrice du projet MIMAP-Philippines, est le recours au système d'information géographique (SIG) qui produit des cartes permettant aux planificateurs de comparer la situation dans les villages et municipalités. Ainsi, le Bureau provincial de la planification et du développement de Palawan a utilisé les données recueillies par le SCSP et l'analyse spatiale des indicateurs déterminés par le SIG pour publier, en 2001, le premier *Rapport sur le développement humain* de la province. Le SCSP fait désormais partie de l'exercice de planification annuel de Palawan.

Le défi pour MIMAP consiste à faire adopter cette expérience par d'autres provinces, mais les choses vont bon train : Celia Reyes aide la Commission nationale anti-pauvreté et le ministère de l'Intérieur et du gouvernement local à adapter et reproduire le SCSP partout aux Philippines.

MIMAP aujourd'hui constitue un réseau regroupant 12 pays d'Asie et d'Afrique. En janvier 2002, les équipes de suivi de la pauvreté de MIMAP se sont réunies pour la première fois à Rabat, au Maroc. www.mimap.org



CRDI : D. Mowbray

AMÉLIORER L'ENVIRONNEMENT, AMÉLIORER LA SANTÉ HUMAINE

« La santé dépend, en dernière analyse, de la capacité de gérer, de façon satisfaisante, l'interaction entre le cadre de vie et l'environnement spirituel, biologique, économique et social. »

ACTION 21 : CHAPITRE 6. PROTECTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ (1992)

« Le CRDI aidera les pays en développement à fournir des services publics – santé, éducation, sécurité sociale – de façon plus efficace, plus équitable et plus durable financièrement. »

PLAN QUINQUENNAL 2000–2005 (2000)

28

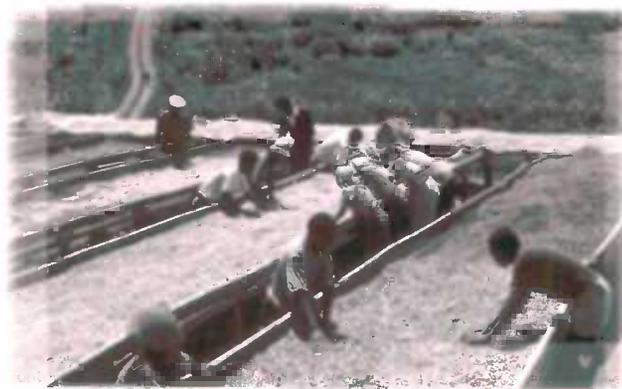
Pendant la plus grande partie de son histoire, le village de Buyo a été isolé au cœur des forêts humides équatoriales du sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Vers la fin des années 1960, le gouvernement ivoirien a entrepris un projet de développement afin d'exploiter les sols fertiles de la région. Mais il a fallu attendre les années 1980 pour qu'un barrage hydroélectrique soit construit sur la rivière Sassandra à Buyo et que le véritable développement s'amorce.

Le développement économique de Buyo a grandement changé l'interaction des gens avec leur environnement. L'aménagement du couvert forestier a entraîné une diminution de la pluviosité et une perte de la biodiversité. L'abus d'engrais et de pesticides a pollué le lac Buyo et le bassin hydrographique environnant. Le manque de mesures d'assainissement et d'installations d'élimination des déchets a détérioré encore davantage la qualité de l'eau. Les maladies d'origine hydrique et les cas d'insuffisance respiratoire augmentent.

Pour freiner la croissance des problèmes de santé, les chercheurs ivoiriens ont adopté l'« approche écosystémique appliquée à la santé humaine », qui consiste à trouver de nouveaux moyens de gérer l'environnement afin d'améliorer la santé des écosystèmes et des gens qui en dépendent. Le CRDI a joué un rôle de premier plan à cet égard.

À Buyo, les villageois travaillent en étroite collaboration avec des experts de la santé, des sciences sociales et des sciences naturelles pour définir les priorités et établir un programme de recherche. Les chercheurs examinent aussi les effets différents que l'utilisation des ressources peut avoir sur les hommes, les femmes et les enfants.

Une fois l'analyse complétée, la collectivité connaîtra mieux les facteurs qui influent sur sa santé; elle pourra ainsi prendre des décisions plus éclairées sur la meilleure façon de protéger la population et l'environnement. www.idrc.ca/ecohealth



CRDI : N. McKee

LES JARDINS DE VILLE

« L'objectif général à poursuivre en matière d'établissements humains consiste à améliorer, du point de vue social, économique et écologique, la qualité de ces établissements et les conditions de vie et de travail de tous, en particulier des pauvres des zones urbaines et rurales. »

ACTION 21 : CHAPITRE 7. PROMOTION D'UN MODÈLE VIABLE D'ÉTABLISSEMENTS HUMAINS (1992)

« La recherche portera également sur la dégradation des terres, la productivité des sols, l'agriculture urbaine, la gestion des ressources communautaires et la conservation de la biodiversité. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)



CRDI : P. Bennett

À Amman, en Jordanie, les potagers surgissent dans les endroits les plus inattendus. Dans un camp palestinien surpeuplé, des fruits, des légumes et des herbes poussent parmi des bâtiments de béton où s'entassent les réfugiés. De l'autre côté de la ville, dans un quartier plus huppé, une famille a transformé une parcelle qui jouxte l'immeuble où elle habite en une mini-ferme prospère. Si ces pratiques sont monnaie courante en Amérique latine et en Afrique depuis des décennies, l'agriculture urbaine dans une ville aussi peuplée du Moyen-Orient est encore une curiosité. Amman, où vit 31 p. 100 de la population du pays, est une des premières villes à s'y adonner : environ un ménage sur six a un jardin potager et des animaux d'élevage.

Avec l'aide du CRDI, le ministère de la Statistique de Jordanie a mené une enquête exhaustive — la première du genre au pays —

afin de déterminer l'étendue de l'agriculture urbaine et les principaux obstacles à son développement. Le projet a porté sur 1 350 ménages d'Amman et a estimé à 50 000 le nombre de ménages — riches et pauvres — qui s'adonnent à l'agriculture urbaine, consacrant autant que 15 p. 100 de leur terrain aux jardins.

L'enquête a été conçue pour inciter les décideurs à faire en sorte que les politiques gouvernementales renforcent l'agriculture urbaine, reconnaissant que la culture vivrière dans les villes peut aider à assurer la sécurité alimentaire dans les pays du Moyen-Orient qui s'urbanisent rapidement et où l'eau est rare. L'agriculture urbaine peut en outre procurer aux pauvres des aliments nutritifs à prix modique. Les premières recommandations proposent l'élaboration de politiques sur l'utilisation des pesticides et des engrais ainsi que de normes sur la réutilisation sans risques des eaux grises provenant des douches et baignoires, de la lessive et de la cuisine, et l'apport de crédit aux agriculteurs urbains. www.idrc.ca/cfp

Des entreprises communes

Le CRDI estime que la collaboration est un des moyens les plus efficaces d'amener le changement. Les réseaux de recherche — par définition des entreprises de collaboration — sont depuis longtemps ce qui distingue l'approche du CRDI en matière de développement. A la suite de la CNUED, toutefois, le CRDI a établi un nouveau mécanisme d'action commune — les secrétariats internationaux. Les secrétariats sont des consortiums de recherche appuyés par plusieurs bailleurs de fonds qui fournissent l'infrastructure financière et administrative requise pour entreprendre un programme de recherche à long terme dans un domaine particulier. Même s'ils sont hébergés au CRDI, des comités directeurs autonomes surveillent leurs activités et l'orientation de leurs recherches.

Le CRDI, en collaboration avec d'autres donateurs, a aidé à créer plusieurs secrétariats afin de relever les défis d'Action 21. Le Secrétariat international Bellanet est né de l'engagement renouvelé au Sommet de la Terre de favoriser la collaboration entre les organismes de développement et de la conscience de plus en plus aigüe de l'importance des TIC pour améliorer la collaboration internationale. Depuis sa création en 1995, Bellanet a toujours été fidèle à sa mission : aider les organismes de développement international à travailler ensemble plus efficacement, en particulier par l'utilisation des TIC. Bellanet offre divers services pour accroître la collaboration entre ses partenaires, notamment des programmes de formation, des outils facilitant la diffusion de l'information et l'apprentissage organisationnel. Bellanet vise ainsi à réduire le recoupement des efforts des bailleurs de fonds et à accroître l'incidence des investissements dans le domaine du développement.

Bellanet est l'un des six secrétariats présentement hébergés au CRDI.
www.bellanet.org/fr/



CRDI : P. Bennett



31

L'ÉQUILIBRE ENTRE L'UTILISATION ET LA CONSERVATION

Conservation et gestion des ressources aux fins du développement (Action 21, Section II)

Le principe 4 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement stipule : « Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément. » Une assertion énoncée en termes simples sans doute, mais la tâche, elle, n'est pas si simple. Un des grands défis du développement durable — et une des raisons pour lesquelles il est si difficile d'y parvenir — tient au fait qu'il faut prendre en compte de nombreux facteurs, complexes et interreliés. La « protection de l'environnement » est, en soi, synonyme de préservation et de défense. Mais elle suppose aussi supervision, conservation et saine gestion.

C'est un défi de taille, mais un défi que le CRDI a su relever depuis sa création et qu'il s'engage à relever encore aujourd'hui. Il en fait même le pivot d'un de ses trois domaines de programme : Environnement et gestion des ressources naturelles.

C'est aussi le thème central de plusieurs autres activités du CRDI, de la recherche visant à améliorer la santé humaine aux projets de lutte contre la pauvreté.

Les exemples qui suivent montrent comment, vu la complexité du défi, le CRDI adopte une démarche pluridisciplinaire et a recours à diverses manières de faire de la recherche et de la soutenir. Il a pour objectif de trouver des solutions bénéfiques à tous, même si elles ne sont pas toujours évidentes, lorsque le savoir, la technologie et les politiques peuvent résoudre les problèmes environnementaux, ou au moins améliorer la situation, tout en offrant aux populations l'accès équitable aux ressources dont elles ont besoin.

LA VIE EN MARGE DU DÉSERT

« Dans la lutte contre la désertification, la priorité devrait être accordée à la mise en œuvre de mesures préventives [...] La participation des communautés locales, des organisations rurales, des gouvernements des différents pays, des organisations non gouvernementales et des organisations internationales et régionales est indispensable à la lutte contre la désertification et la sécheresse. »

ACTION 21 : CHAPITRE 12. GESTION DES ÉCOSYSTÈMES FRAGILES : LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION ET LA SÉCHERESSE (1992)

« Le CRDI continuera d'appuyer la recherche sur la gestion de la demande locale en eau et sur l'utilisation juste et équitable des ressources communes. La recherche portera également sur la dégradation des terres, la productivité des sols [...] sur les moyens de faire face aux effets des changements climatiques et sur la gestion des écosystèmes afin d'améliorer la santé humaine. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)

32

« Transformer l'adversité en possibilité », voilà le slogan des Programme sur les lisières désertiques, importante initiative lancée par l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT), basé à Andhra Pradesh, en Inde, et financée par le CRDI et un consortium constitué d'autres bailleurs de fonds. L'adversité, c'est la désertification, reconnue au Sommet de la Terre comme un problème majeur.

Plus de 120 pays sont aujourd'hui signataires de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, entrée en vigueur à la fin de 1996. La possibilité ? Mettre en application des méthodes durables de gestion des ressources naturelles et des sols dans les lisières désertiques de l'Afrique subsaharienne où les terres reçoivent à peine assez de pluie pour permettre à la végétation naturelle de survivre, trop peu pour qu'on puisse y pratiquer l'agriculture. Le but ultime consiste à accroître la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté en freinant l'avancée du désert.

Dès le départ, le programme — dans le cadre duquel des équipes pluridisciplinaires de chercheurs se penchent sur des questions thématiques en étroite collaboration avec les responsables de programmes nationaux, régionaux et internationaux, des organisations non gouvernementales (ONG) et des collectivités locales — a conjugué la recherche en sciences naturelles et la recherche socioéconomique. Il a aussi puisé dans la masse de connaissances accumulées au fil des siècles par les agriculteurs et les nomades qui ont su s'adapter et survivre aux aléas de cette région aride. Le CRDI a appuyé des activités nationales dans trois des neuf pays participants : le Botswana, le Burkina Faso et le Kenya. Les travaux avec des pasteurs du désert du nord du Kenya ont donné lieu à une publication, *Indigenous Knowledge: A Resource Kit for Sustainable Development Researchers in Dryland Africa* (www.idrc.ca/plaw/11e-1K.html), qui décrit les méthodes participatives utilisées pour consigner le savoir indigène.
www.icrisat.org/text/partnerships/dmp/dmp.htm



CRDI : N. McKee

LES SIGNES DE LA SURUTILISATION

« C'est pourquoi une gestion convenable des ressources des montagnes et un développement socioéconomique de leur population justifient une action immédiate. »

ACTION 21 : CHAPITRE 13. GESTION DES ÉCOSYSTÈMES FRAGILES : MISE EN VALEUR DURABLE DES MONTAGNES (1992)

« Le CRDI appuiera la recherche visant à améliorer les conditions de vie des pauvres et des groupes marginalisés, surtout dans les hautes terres et les régions côtières. La recherche portera sur les moyens de mieux gérer les ressources vulnérables [...] »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)

Les montagnes sont « les canaris dans les mines de charbon » de la planète, affirme Hans Schreier de l'Institute for Resources and Environment (IRE) de l'Université de la Colombie-Britannique : un présage qu'il ne faut pas négliger car ce qui se passe dans les montagnes est un signe précurseur de ce qui attend la planète tout entière. Cela s'applique tout particulièrement à l'eau dont la majeure partie provient des montagnes. L'utilisation des sols et les changements climatiques dans les hautes terres peuvent nuire aussi aux populations vivant dans les plaines en contrebas. C'est très certainement le cas du bassin hydrographique de l'Hindou Kouch et de l'Himalaya : plus de dix ans de recherches ont montré que l'utilisation des terres dans la vallée de la rivière Jhikhu au Népal est une des plus intensives du monde.

Cette étude, dirigée par le Centre international de mise en valeur intégrée de des montagnes (ICIMOD, www.icimod.org) et appuyée par la Direction du développement et la coopération de Suisse et le CRDI, révèle qu'il est possible de réduire les pressions exercées sur les ressources naturelles — et d'accroître les moyens de subsistance — en

incitant les habitants de la région à adopter des méthodes d'irrigation et de récupération de l'eau peu coûteuses et en améliorant la gestion de la fertilité des sols. Il a été prouvé que les arbres fourragers indigènes, fixateurs d'azote, stabilisent et améliorent les sols dégradés, et réduisent l'érosion du sol. L'étude a aussi servi à améliorer l'alimentation en eau potable et à sensibiliser les agriculteurs aux dangers de l'usage excessif de pesticides. Cette recherche se poursuit afin d'évaluer les stratégies de prévention et de remise en valeur dans les fermes et les collectivités. www.idrc.ca/Media/MountainSculptors_f.html

Ce projet est une des huit études sur les bassins hydrographiques financées par le CRDI — quatre dans l'Himalaya et quatre dans les Andes — faisant partie d'un projet comparatif qui utilise largement les réseaux de recherche auxquels l'Internet donne accès. Au début de 2002, l'IRE a préparé un cédérom hypermédia sur chacun des bassins en plus d'un cédérom comparatif : une contribution on ne peut plus appropriée à l'Année internationale de la montagne. Élaborés en collaboration avec des scientifiques des régions à l'étude et l'appui du CRDI, les cédéroms permettront de resserrer les liens entre les chercheurs et de favoriser l'apprentissage à distance. www.ire.ubc.ca/y2k/ire/html/home.htm



CRDI : P. Bennett

LE DÉBAT DES SEMENCES

« Il faut agir sans tarder et avec détermination pour préserver et conserver les gènes, les espèces et les écosystèmes afin d'assurer la gestion et l'utilisation durables des ressources biologiques. »

ACTION 21 : CHAPITRE 15. PRÉSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (1992)

« Le CRDI appuiera la recherche menée dans les pays en développement pour protéger l'accès et les droits des collectivités locales à la biodiversité, notamment aux plantes médicinales. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)

34

La Convention sur la diversité biologique (CDB), signée lors du Sommet de la Terre en juin 1992, reconnaît la richesse et la valeur des organismes vivants. Elle souligne en outre que la survie et le développement de l'espèce humaine sont tributaires de la protection et de la conservation de la diversité biologique de la planète. Aussi était-il tout indiqué que, presque dix ans plus tard, en novembre 2001, le CRDI lance une seconde publication du Groupe Crucible à l'occasion de la Septième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques à la CDB à Montréal. *Le débat des semences : volume 2. Solutions pour les lois nationales régissant le contrôle des ressources génétiques et des innovations biologiques* (www.idrc.ca/booktique) est le point culminant d'années de discussions et de débats d'un grand nombre de spécialistes provenant de plus de 20 pays qui partagent la même préoccupation pour la conservation et l'amélioration des ressources phylogénétiques.

Le Groupe Crucible II — un vaste regroupement multinational et pluridisciplinaire d'experts réunis en 1998 — s'est efforcé d'identifier et d'évaluer toute une gamme d'options politiques, juridiques et pratiques qui s'offraient aux décideurs quant à l'accès national aux ressources génétiques et aux lois relatives à la propriété intellectuelle. Les travaux du Groupe Crucible se sont avérés très importants : ils ont prouvé qu'il est possible d'atteindre un consensus valable même au sein d'un groupe qui représente des points de vue radicaux et divers. De nombreux organismes, dont le CRDI, ont appuyé le Groupe Crucible. www.idrc.ca/media/seeding_f.html

Les travaux se poursuivent pour aider les pays du Sud à acquérir les capacités analytiques et techniques d'établir des lois nationales sur les ressources génétiques. Il est urgent d'y voir car l'accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce exigent que ces lois soient adoptées d'ici la fin de 2005. Le CRDI et l'Institut international des ressources phylogénétiques (IPGRI) appuient l'établissement de l'initiative stratégique sur la conservation des ressources génétiques qui doit être lancée vers la fin de l'été 2002. Cette organisation de collaboration constituée de plusieurs bailleurs de fonds logera au siège de l'IPGRI à Rome et encadrera les travaux du Groupe Crucible pour en faire à long terme une entité plus indépendante.



CRDI : M. Wassim

SATISFAIRE À LA DEMANDE EN EAU

« La rareté généralisée des ressources en eau douce, leur destruction progressive et leur pollution croissante que l'on constate dans de nombreuses régions du monde [...] exigent une intégration de la planification et de la gestion des ressources en eau. »

ACTION 21 : CHAPITRE 18. PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU DOUCE ET DE LEUR QUALITÉ : APPLICATION D'APPROCHES INTÉGRÉES DE LA MISE EN VALEUR, DE LA GESTION ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES EN EAU (1992)

« Le CRDI appuiera la recherche sur la gestion de l'eau en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)



CRDI : P. Bennett

Eglal Rached, directrice du Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, écrit : « Triste ironie que ce paradoxe : la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est la région du globe qui connaît les pires pénuries d'eau et la majorité de ses habitants s'adonnent à l'agriculture — c'est là où se fait la plus grande consommation d'eau douce au monde. »

Il ne pourra être que plus difficile et coûteux — tant sur le plan économique qu'environnemental — de tenter d'équilibrer l'offre et la demande dans cette région, à moins de remplacer les démarches traditionnelles axées sur l'offre par des pratiques de gestion de la demande. Cela signifie qu'il faudra réduire le gaspillage, veiller à ce que chaque goutte d'eau ait son utilité et en faire un usage plus efficace. C'est là la conclusion à laquelle mènent trois décennies de recherche sur l'eau que le CRDI a parrainées dans toutes les régions du globe. www.idrc.ca/Water/index_f.html

Cette approche est aussi l'objectif du forum de la gestion de la demande en eau, appuyé par le Centre et basé au Caire, en Égypte, soit de sensibiliser davantage les décideurs aux diverses options en matière de gestion de la demande en eau et faire valoir d'autres solutions possibles pour remplacer les stratégies fondées sur l'offre, qui sont plus coûteuses. Elle facilite également le réseautage entre les décideurs, les chercheurs, les donateurs et d'autres spécialistes du développement. Le forum est à consigner des exemples d'activités qui ont porté fruit dans quatre grands domaines : la gestion et la réutilisation des eaux usées; la valeur économique de l'eau; les partenariats entre les secteurs public et privé; la gestion décentralisée de l'eau. Cet exercice a pour but d'aider les décideurs à élaborer des programmes et des politiques de gestion de la demande en eau qui soient appropriés.

Le forum donne lieu à un vaste réseautage et à des communications à grande échelle. Ainsi, en mars 2002, 128 participants de huit pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ont assisté à un Forum sur la réutilisation des eaux usées à Rabat, au Maroc. Ce forum était cofinancé par le CRDI, l'ACDI, le Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement (programme des Nations Unies) et le United States Agency for International Development. Un second forum, sur la valeur économique de l'eau, aura lieu au Liban à la fin de juin 2002. www.idrc.ca/waterdemand/docs/french/docs/index_frncn.shtml

Modèles fonctionnels de foresterie durable

Tirant parti du travail de pionnier fait par le Réseau canadien de forêts modèles, le Canada a lancé, à l'occasion du Sommet de la Terre, le Réseau international de forêts modèles. À l'issue d'une phase d'initiation au sein du Service national des forêts de Ressources naturelles Canada, le Secrétariat du Réseau international de forêts modèles (SRIFM) s'est installé au CRDI. Aujourd'hui, le SRIFM, qui a commencé avec trois sites à l'étranger outre les sites canadiens, a établi ou est en voie d'établir 19 sites dans 11 pays.
www.idrc.ca/imfn

Les relations des gens avec l'écosystème forestier sont au cœur même du concept des forêts modèles. Les forêts modèles se distinguent notamment par leur travail d'envergure avec des partenaires locaux pour définir la durabilité en des termes conformes aux réalités locales. Des mesures précises sont prises en collaboration en vue d'améliorer la planification et la gestion des ressources forestières. Au Chili, par exemple, divers groupes se disputaient les ressources surexploitées de Chiloé, une des régions d'Amérique latine où la biodiversité est la plus dense et où vivent de nombreuses espèces menacées. Lorsqu'une forêt modèle y a été établie en 1998, un bon nombre de groupes qui s'opposaient depuis toujours ont décidé de collaborer, créant ainsi un climat de confiance et permettant de mieux comprendre les intérêts de chacun. Les partenaires de la forêt modèle ont également mieux saisi ce qui est en jeu lorsque la gestion des ressources forestières vise plusieurs objectifs au profit

des générations actuelles et à venir. À ce jour, le partenariat a appuyé près de 50 projets communautaires.

www.idrc.ca/imfn/sites/latina-chile.html

Les forêts modèles ont aussi réussi à obtenir l'appui d'autres institutions. Ainsi, le Fonds pour l'environnement mondial du Programme des Nations Unies pour le développement finance, dans l'île de Chiloé un important projet de quatre ans dans le cadre duquel la population locale participe à la conservation de la biodiversité et à la gestion durable des ressources. En outre, le gouvernement du Japon a aidé l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à diriger l'établissement de forêts modèles dans quatre pays de l'Asie du Sud-Est.

36



CRDI : D. Barbour



CRDI : P. Bennett

LES GENS, : AU CŒUR DES ACTIVITÉS DU CENTRE

Renforcement du rôle des principaux groupes (Action 21, Section III)

Le développement durable et équitable ne peut être réalisé par une poignée de gens travaillant isolément. Il exige la participation de chacun. Et il doit correspondre à la réalité, où les facteurs économiques, sociaux et politiques s'imbriquent avec la géographie, le climat et d'autres phénomènes naturels.

Ce sont les gens – les chercheurs, les décideurs et les responsables des politiques – qui en déterminent le succès ou l'échec. Mais, et cela est encore plus important, ce sont les populations locales, qui comprennent bien la dynamique de leur environnement, qui sont les mieux placées pour influencer les autorités et les plus susceptibles de les aider à amener un changement durable. Après tout, ce sont les collectivités qui sont les plus directement touchées. Comme on le fait remarquer dans le chapitre 23 d'Action 21 : « La réalisation effective des objectifs et des politiques ainsi que le fonctionnement efficace des mécanismes que les gouvernements ont approuvés dans tous les secteurs de programme d'Action 21 seront fonction du degré d'engagement et de participation réelle de tous les groupes sociaux. »

Qu'il s'agisse de la sélection végétale ou des technologies de l'information et de la communication, le CRDI fait une large place à l'approche participative dans la recherche – une place qui suppose que les populations locales prennent part à la définition des problèmes et à la recherche de solutions. En favorisant la participation des hommes et des femmes de toutes les couches de la société à la recherche, le CRDI vise à former de véritables partenariats capables d'assurer le développement durable.

LE CYBERESPACE OUVERT AUX AFRICAINES

« Évaluer, examiner, réviser et appliquer, selon qu'il conviendra [...] les programmes et matériels pédagogiques [...] de sorte que les hommes comme les femmes puissent acquérir des connaissances différenciées selon le sexe [...] »

ACTION 21 : CHAPITRE 24. ACTION MONDIALE EN FAVEUR DE LA PARTICIPATION DES FEMMES À UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉQUITABLE (1992)

« La recherche doit tenir compte des répercussions différentes qu'un changement pourra avoir sur la vie des hommes et sur celle des femmes. La sexospécificité est un facteur indispensable de l'équité sociale et économique. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)

« Comment faire pour gagner plus d'argent ? » Voilà une question qui préoccupe les femmes de Nakaseke, région rurale et pauvre de l'Ouganda. La solution ? Utiliser un ordinateur.

En 1998, le CRDI a appuyé l'établissement à Nakaseke d'un cybercentre communautaire : un endroit où se rendre pour utiliser téléphones ou ordinateurs, avoir accès à l'Internet ou envoyer un courriel. La collectivité l'a vite adopté, mais pas les femmes du village pour qui l'ordinateur était un outil réservé aux seules personnes scolarisées. www.idrc.ca/acacia/acacia_f.htm



IWTC

Pour combler ce fossé numérique, le CRDI a financé un projet mené par le Centre de la tribune internationale de la femme afin d'élaborer un programme dont le contenu serait adapté aux besoins des femmes. Dans les discussions de groupe, les chercheurs ont découvert que l'un des besoins les plus urgents des femmes consistait à trouver des moyens de gagner un revenu additionnel pour elles et leur famille. L'outil qui pouvait leur fournir cette information devait être simple à utiliser et facile à comprendre dans leur langue. Il en est résulté un *cd-rom*, *Les femmes des régions rurales d'Afrique : Des idées pour gagner de l'argent*. Il présente les expériences d'autres femmes de la région qui ont réussi à lancer une petite entreprise et donne des renseignements commerciaux pratiques.

La narration de ce « livre électronique » étant faite en ganda, il n'est pas nécessaire de savoir lire pour comprendre. Le programme, exploitable dans tout système informatique, est facile à utiliser : son, images et illustrations indiquent comment pointer-cliquer pour suivre le programme. Il a gagné tant d'adeptes – il répond vraiment aux besoins des femmes de la collectivité – que les villageoises font la queue à la porte du télécentre pour utiliser les ordinateurs. Anastasia, agricultrice de 70 ans qui a été l'une des premières utilisatrices, explique : « Le livre électronique nous montre comment nous servir de ce que nous avons (pour gagner de l'argent). » De plus, les villageoises ont décidé de former l'Association de développement des femmes de Nakaseke et sont à monter un site web pour vendre des objets d'artisanat sur l'Internet.

Le *cd-rom*, qui a été traduit en anglais, a été lancé en octobre 2001. Des versions dans d'autres langues suivront. www.iwtc.org

DES JEUNES TESTENT L'EAU

« Il est indispensable d'associer la jeunesse d'aujourd'hui aux décisions en matière d'environnement et de développement et à l'application des programmes, pour assurer la réussite à long terme d'Action 21. »

ACTION 21 : CHAPITRE 25. RÔLE DES ENFANTS ET DES JEUNES DANS LA PROMOTION D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE (1992)

« Par le soutien des études universitaires et en offrant aux jeunes l'occasion d'acquérir de l'expérience en milieu de travail, nous aidons une nouvelle génération à mieux comprendre les questions de développement. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)

Au Mexique, des étudiants de l'État de Morelos ont démontré aux agriculteurs locaux qu'ils devaient faire pression auprès des tanneries et des autorités gouvernementales pour mettre fin à la pollution des rivières Cuautla et Ayala, utilisées pour l'irrigation. En collaboration avec l'Institut des technologies de traitement de l'eau du Mexique (IMTA), ils se sont servi de tests simples et peu coûteux pour évaluer la qualité de l'eau et montrer que les rejets de la tannerie et de l'usine situées en amont la contaminaient. S'appuyant sur les résultats de ces tests, les étudiants, les scientifiques de l'IMTA et les agriculteurs font pression auprès des usines afin qu'elles améliorent leurs pratiques environnementales et du gouvernement pour qu'il veille à l'application des règlements en vigueur.

39



CRDI : D. Mowbray

Les étudiants mexicains sont au nombre des élèves de plus de 90 écoles du Canada, d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe qui ont appris à se servir de ces tests pour évaluer la toxicité chimique et la pollution microbiologique d'échantillons d'eau. Tous participent à AQUAtox 2000, programme lancé par le CRDI en 1998 afin d'aider les écoliers à comprendre l'importance de la protection des ressources en eau pour leur collectivité et pour la planète.

Ces tests, qui ne requièrent qu'un équipement de base et des fournitures aisément accessibles, ont été normalisés et validés par Watertox pour leur utilisation dans le monde en développement. Ce réseau international de laboratoires d'étude de la qualité des eaux, financé aussi par le CRDI, a travaillé à la mise au point des tests en collaboration avec les chercheurs d'Environnement Canada. Les tests consistent en quatre bioessais — des expériences qui exposent de petits organismes vivants, comme des graines de laitue et des bulbes d'oignons, aux échantillons d'eau. Les résultats sont rapidement visibles et ne laissent place à aucune ambiguïté.

En fournissant aux gens les outils nécessaires pour évaluer la qualité de l'eau, AQUAtox sensibilise davantage la communauté internationale aux dangers de l'eau contaminée et permet aux citoyens de prendre des décisions plus éclairées concernant leur santé. Le CRDI entend élargir la portée de ce programme déjà populaire. Par exemple, en septembre 2001, la Biosphère d'Environnement Canada, à Montréal, est officiellement devenue l'organisme coordonnateur de toutes les activités d'AQUAtox reliées aux écoles canadiennes. www.idrc.ca/aquatox/fr/home_f.html

LA VICTOIRE DES MONTAGNARDS

« [...] les efforts nationaux et internationaux déployés en vue d'un développement durable et écologiquement rationnel devraient reconnaître, intégrer, promouvoir et renforcer le rôle de ces populations et de leurs communautés. »

ACTION 21 : CHAPITRE 26. RECONNAISSANCE ET RENFORCEMENT DU RÔLE DES POPULATIONS AUTOCHTONES ET DE LEURS COMMUNAUTÉS (1992)

« Le CRDI appuiera la recherche visant à améliorer les conditions de vie des pauvres et des groupes marginalisés [...] La recherche portera sur les moyens de mieux gérer les ressources vulnérables et de réduire les différends relatifs à leur utilisation. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)

40

Dans les forêts dissimulées de Ratanakiri, province du nord-est du Cambodge, les populations autochtones, connues sous le nom de *Highlanders* (les montagnards), ont un style de vie traditionnel, durable, comptant sur la forêt pour se procurer nourriture, bois de chauffage, plantes médicinales, matériaux de construction et plus encore. Au cours des 15 dernières années, toutefois, leur mode de vie — et les ressources dont ils sont tributaires — a été menacé par les rapatriés, les ouvriers forestiers et les entrepreneurs qui ont commencé à dépeupler la forêt.

En 1997, le CRDI, en collaboration avec le Projet de réinstallation et de réinsertion au Cambodge, financé par le Programme des Nations Unies pour le développement, a appuyé des chercheurs cambodgiens qui ont travaillé avec les montagnards à dresser la carte des ressources forestières et à consigner le savoir traditionnel. La recherche a prouvé que les traditions liées au mode de vie des villageois se fondaient sur de bons principes écologiques. Par exemple, les montagnards refusent d'abattre même un seul arbre dans la « forêt des esprits » — une partie de la forêt qui ne pourrait pas se régénérer si elle était abattue.

Les chercheurs et les montagnards ont élaboré le nouveau plan de gestion communautaire de Yeak Lom, splendide lac entouré de 300 hectares de forêt protégée. Le plan des montagnards a si bien réussi à freiner la dégradation de l'environnement que le gouvernement provincial leur a accordé, en 1998, un bail foncier de 25 ans pour sa gestion communautaire. Ils ont désormais le droit de gérer et d'utiliser les terres conformément aux règlements qu'ils ont établis. Les résultats du projet ont influé sur la politique nationale et aidé à renverser la décision du gouvernement d'accorder à un fabricant d'huile de palme le droit de raser 20 000 hectares de forêt à Ratanakiri. La recherche a aussi contribué à l'élaboration de lois qui reconnaissent les formes traditionnelles de tenure forestière.

www.idrc.ca/reports/read_article_french.cfm?article_num=910



CRDI : L. Waldick

FERMIERS ET CHERCHEURS

« Les agriculteurs doivent être au centre des mesures prises pour instaurer une agriculture durable dans les pays tant développés qu'en développement [...] »

ACTION 21 : CHAPITRE 32. RENFORCEMENT DU RÔLE DES AGRICULTEURS (1992)

« La complexité de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles exige que la recherche aide à [...] favoriser la gestion des ressources locales et assurer le contrôle de la biodiversité. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)

Au Népal, une agricultrice a réussi à croiser une variété de riz sauvage (*Oryza rufipogon*) avec une variété populaire dans les hautes terres, ce qui avait toujours été impossible pour les scientifiques népalais. Elle a appris les techniques de la sélection végétale de son

mari qui, lui, a été formé dans le cadre d'un projet financé par le CRDI. Les essais sur le terrain de cette nouvelle variété faits par les chercheurs et les agriculteurs locaux sont prometteurs : les plants poussent bien, donnent des semences viables et s'adaptent parfaitement aux conditions locales. Ces résultats ont ravivé la confiance des agriculteurs en leurs savoir et compétences. Ils s'intéressent présentement à l'amélioration génétique des sponges végétales et de certaines variétés de blé.

À Oaxaca, au Mexique, des chercheurs et des agriculteurs ont joint leurs forces pour protéger la biodiversité du maïs cultivé dans la région : on y trouve plus de 150 variétés. Depuis toujours, les agriculteurs plantent plusieurs variétés locales,

profitant ainsi de leurs caractères spécifiques comme la résistance à la sécheresse ou le rendement supérieur. Les femmes et les hommes préfèrent différentes variétés pour des raisons différentes : les qualités culinaires, par exemple, ou la facilité de préparation. Toutefois, les unes comme les autres conviennent que les variétés locales ont de nombreux avantages comparativement aux cultivars introduits. Afin d'aider les agriculteurs à conserver et améliorer les variétés locales, des chercheurs du Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) ont formé les paysans à la sélection végétale et aux techniques de gestion des semences — et se servent des résultats obtenus pour faire des expériences en laboratoire et sur les parcelles d'essai.

www.idrc.ca/reports/read_article_french.cfm?article_num=490

Ces deux projets financés par le CRDI sont des exemples de sélection végétale participative, effectuée par des agriculteurs et par des chercheurs. Leur objectif est le même : aider les petits agriculteurs pauvres à obtenir de meilleurs résultats avec les récoltes dont ils ont besoin pour se nourrir et gagner leur vie, et protéger la biodiversité. Ils partent aussi du principe que les agriculteurs — hommes et femmes — devraient jouer un rôle de premier plan dans le développement de la technologie. Cette approche gagne du terrain au sein de la communauté internationale de la recherche agricole, grâce à des initiatives d'envergure comme le programme de recherche participative et d'analyse des sexes pour le développement de la technologie et l'innovation institutionnelle du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, appuyé par le CRDI et un consortium de donateurs. www.prgaprogram.org

CRDI : D. Barbour



Le rôle des chercheurs canadiens

Un professeur de géographie de l'Université Nipissing de North Bay, en Ontario, s'est trouvé, contre toute attente, à jouer le rôle d'ambassadeur des mangroves au Mexique. Malgré leur rapide disparition dans le monde, peu d'études avaient été faites sur les mangroves lorsque John Kovacs a entrepris sa recherche en 1997. Si Kovacs s'est intéressé à la forêt de la région de Nayarit, les collectivités de la côte mexicaine se sont aussi intéressées aux travaux du chercheur qui démontrent les effets néfastes inattendus que la construction d'un canal a eus sur l'écosystème local. Kovacs a amorcé ses travaux lors de ses études doctorales à l'University of Western Ontario : une bourse du CRDI lui a permis d'entreprendre de vastes travaux sur le terrain dans cette région.

Depuis 1971, des bourses du CRDI ont permis à des centaines d'étudiants canadiens diplômés de poursuivre leurs recherches dans des pays en développement — et d'y faire de précieux contacts. Ces diverses bourses ont pour objectif de favoriser le renforcement des capacités de recherche canadiennes sur le développement durable et équitable, dans une perspective internationale.

Bien que les différentes bourses portent sur tous les champs d'intérêt du CRDI, certaines sont plus précisément axées sur les priorités d'Action 21. Par exemple, grâce à la bourse Bentley — Utilisation de cultures fourragères favorisant la fertilité des agroécosystèmes soumis à une gestion durable — des étudiants diplômés d'une université canadienne peuvent faire des recherches appliquées sur les terres d'agriculteurs de pays en développement. La bourse John G. Bene — Foresterie communautaire : l'arbre au service de l'humanité — finance des recherches sur les liens qui existent entre les collectivités et les ressources forestières. Comme Gail Hochachka, lauréate d'une bourse Bene en 2000, l'a souligné à l'issue de son étude sur une mangrove au Salvador : « Les compétences que j'ai acquises dans le cadre de cette recherche arrivent à point nommé et me seront très utiles dans un monde qui a conscience de la gravité de la crise écologique que nous traversons et qui cherche à la freiner. »

Le CRDI offre aussi des bourses à des chercheurs des pays en développement. La liste complète de ces bourses se trouve sur le site web du CRDI. www.idrc.ca/awards/findex.html



Peter May

CRDI : C. Thompson



43

LA RÉALITÉ DU CHANGEMENT

Moyens d'exécution (Action 21, Section IV)

Les nobles objectifs d'Action 21 exigent une importante injection de ressources financières ainsi que de meilleurs mécanismes de répartition de ces investissements. En désignant le CRDI, avec ses compétences et son expérience, le gouvernement du Canada reconnaissait que le succès de la mise en œuvre du plan dépend également des gens et de leur pouvoir d'action. La Déclaration de Rio, qui place les êtres humains « au centre des préoccupations relatives au développement durable », reprend un des principes fondateurs du Centre, soit que les sociétés ne peuvent bâtir leur avenir que dans la mesure où elles peuvent prendre les décisions qui touchent leur développement. Et pour prendre ces décisions, les gens doivent disposer des outils et des ressources voulues.

Depuis plus de 30 ans, le CRDI s'efforce de fournir aux populations du Sud des outils de changement. Des outils nécessaires à l'édification d'un monde fondé sur le double principe du développement durable et équitable : les technologies, de nouvelles sources d'information et les moyens de renforcer les capacités. Ce sont là les principales conditions requises pour assurer le développement durable, comme en fait état Action 21, et ces éléments sont au cœur du programme de recherche du CRDI, comme l'illustrent les projets décrits ci-après. Ces projets — tous en cours — soulignent également comment le CRDI a réussi à transformer le plan d'Action 21 pour l'avenir en actes et en réalisations au temps présent.

GASPILLAGE ZÉRO, PÉNURIE ZÉRO

« Il sera essentiel de mettre au point de nouvelles techniques efficaces pour [...] soutenir l'économie mondiale, protéger l'environnement, atténuer la pauvreté et les souffrances humaines. »

ACTION 21 : CHAPITRE 34. TRANSFERT DE TECHNIQUES ÉCOLOGIQUEMENT RATIONNELLES, COOPÉRATION ET CRÉATION DE CAPACITÉS (1992)

« Le CRDI favorisera et appuiera la production, la diffusion et l'application des résultats de la recherche donnant lieu à des politiques et à des technologies susceptibles d'améliorer la vie des populations du Sud. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)

L'épidémie de typhoïde qui a frappé la capitale du Sénégal, en 1987, a rendu gravement malades 400 de ses résidents. Une étude ultérieure a révélé que les personnes atteintes avaient consommé des légumes contaminés par de « l'eau sale ».

44

En raison de la pénurie d'eau qui sévit à Dakar, les agriculteurs urbains se sont servi d'eaux usées brutes ou insuffisamment traitées pour irriguer leurs parcelles. Afin d'éliminer les dangers pour la santé publique que pose cette pratique, un projet financé par le CRDI utilise des plantes aquatiques pour traiter les eaux usées. La laitue d'eau améliore le traitement de diverses façons, par exemple en filtrant les matières solides et limitant la propagation des algues. L'eau peut alors être réutilisée pour irriguer les jardins maraîchers. À Castor, quartier à la périphérie de Dakar, les membres

de la collectivité qui ont participé au projet cultivent les fruits et légumes les plus variés – les piments et les papayes autant que le gombo et l'oignon. Non seulement ces potagers sont-ils une source de nourriture, mais ils procurent en outre un revenu aux cultivateurs qui en vendent les produits.

Il s'agit là d'un projet parmi plusieurs autres qui explorent l'utilisation de technologies toutes simples pour traiter les eaux domestiques des régions urbaines. Ainsi, une recherche menée en Cisjordanie a examiné le pouvoir épurateur de la lentille d'eau tandis qu'un autre projet vise à améliorer la conception de petits systèmes de systèmes de filtration des « eaux grises » provenant des éviers, des douches et de la lessive. Grâce à la réutilisation de l'eau, l'agriculture dans les villes représente pour les populations urbaines pauvres une source de nourriture abordable, nutritive et sûre.

www.idrc.ca/cfp/facts50_e.html



CRDI : L. Mougeot

ASSAINISSEMENT DE LA ZONE CÔTIÈRE

« Les sciences devraient notamment fournir l'information nécessaire pour améliorer la formulation et la sélection des politiques d'environnement et de développement en vue de la prise de décisions. »

ACTION 21 : CHAPITRE 35. LA SCIENCE AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE (1992)

« Le CRDI s'engage à favoriser la production et l'utilisation du savoir afin d'atténuer la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)

Le 26 juillet 1832, le *HMS Beagle* jetait l'ancre dans l'estuaire de Rio de la Plata en Uruguay. À bord se trouvait Charles Darwin, qui relate dans ses écrits avoir été « entouré de nombreux phoques et pingouins » et d'une mer phosphorescente. Aujourd'hui, le spectacle de cet estuaire qui s'étend sur 300 kilomètres — le plus grand d'Amérique du Sud — est fort différent. La majorité des 3,3 millions de personnes que compte l'Uruguay étant installées sur une centaine de kilomètres le long de la côte, l'estuaire est affligé d'une foule de problèmes environnementaux. L'activité humaine contribue à la pollution, à l'érosion et à la sédimentation. Tant les captures des petits pêcheurs que celles des navires industriels côtiers ont diminué. Il ne faut pas s'étonner que la détérioration de l'écosystème nuise également à la population locale et au tourisme.

Des chercheurs uruguayens et canadiens, toutefois, ont indiqué des moyens de gérer l'estuaire et de protéger ses précieuses ressources. Les chercheurs constituent une « institution virtuelle » travaillant à une initiative de gestion intégrée connue sous le nom d'EcoPlata, lancée par le CRDI en 1994. Grâce à la recherche concertée, EcoPlata a permis de recueillir une foule de données sur divers aspects du système fluvio-marin du Rio de la Plata et de lancer plusieurs projets pilotes. Le programme a pour objectif de favoriser l'adoption par les organismes gouvernementaux, la communauté scientifique et le public de saines pratiques de gestion de la région côtière. En mai 2001, un pas important a été fait en ce sens lorsque le gouvernement de l'Uruguay a créé une commission spéciale sur la zone littorale du Rio de La Plata. EcoPlata fait office de secrétariat technique auprès de la commission. www.ecoplata.org.uy/indexe.html



L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE

« Le renforcement des capacités vise à développer l'aptitude à évaluer et résoudre les problèmes cruciaux que posent les choix politiques et les modalités d'application des différentes formules de développement, en appréciant à leur juste valeur les possibilités et les limites de leur répercussion sur l'environnement ainsi que les besoins que la population d'un pays donné perçoit comme étant les siens. »

ACTION 21: CHAPITRE 37. MÉCANISMES NATIONAUX ET COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT (1992)

« La détérioration de l'environnement entraîne des coûts socioéconomiques énormes. Le CRDI appuiera la recherche axée sur la mise au point d'outils économiques et autres en vue d'améliorer la gestion de l'environnement et la santé humaine. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)

46

« Nous nous sommes rendus à la conférence pensant qu'elle portait sur l'environnement. Nous en sommes ressortis conscients qu'il s'agissait d'économie. » Voilà ce que concluait Maurice Strong, à l'issue du Sommet de la Terre qu'il présidait à titre de Secrétaire général. Cette observation a donné naissance au Programme économie environnement pour l'Asie du Sud-Est (EEPSEA), créé par le CRDI en 1993. EEPSEA appuie la formation et la recherche sur l'aspect économique de la gestion des ressources et de l'environnement dans 10 pays d'Asie. Il vise à renforcer les capacités locales d'analyse économique des problèmes environnementaux afin que les chercheurs soient en mesure de conseiller les décideurs à cet égard. Aux Philippines, une recherche sur la volonté des ménages de payer l'eau qu'ils utilisent et sur l'utilisation industrielle des eaux souterraines a influé sur la décision de Manille de changer sa politique de l'eau. Sur le plan régional, les ministres de l'Environnement des pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ont adopté une politique sur le défrichement afin de réduire les feux de forêt. Cette décision faisait suite à une étude d'EEPSEA révélant que les dommages causés par les fumées et les feux de forêt qui ont ravagé l'Indonésie en 1997 s'élevaient à près de 4,5 milliards \$US.

EEPSEA a aussi marqué le début d'une nouvelle « façon de fonctionner » au CRDI. C'est le premier secrétariat que le Centre ait hébergé, un mécanisme qui réunit les fonds versés par divers donateurs dans une démarche collective pour appuyer la recherche. www.eepsea.org



CIDA: R. Lemoynie

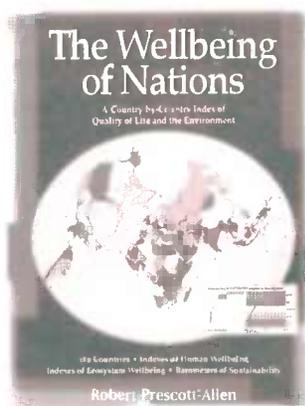
LES STATISTIQUES DE LA DURABILITÉ

« Les indicateurs courants tels que le produit national brut et la mesure des divers courants de ressources ou de pollution ne permettent pas d'évaluer la durabilité des systèmes. »

ACTION 21 : CHAPITRE 40. L'INFORMATION POUR LA PRISE DE DÉCISIONS (1992)

« Tous ces facteurs modifient profondément la relation entre les populations et les ressources et entraînent des changements qu'il faut comprendre et gérer. »

PLAN QUINQUENNAL 2000-2005 (2000)



Produit intérieur brut. Ratio d'endettement. Balance des paiements. Le progrès d'un pays, ou sa stagnation, sont habituellement définis en ces termes. Pourtant, ils ne tiennent pas compte de la façon dont les nations s'occupent de la santé humaine et de l'environnement – deux éléments essentiels du développement.

Voilà l'objectif de l'Évaluation du bien-être, une méthode unique de mesure du bien-être humain et de la santé de l'écosystème mise au point grâce à l'appui du CRDI et de l'Union mondiale pour la nature. Ce nouvel outil accorde un poids égal aux populations et à l'environnement dans des calculs fondés sur divers indicateurs : santé, savoir, liberté, équité et sécurité aussi bien que la terre, l'air, l'eau et

la diversité végétale. Conjugués, ces indicateurs dressent un tableau plus global de l'état d'une nation que les statistiques économiques. L'Évaluation du bien-être permet aussi à chaque collectivité de procéder à sa propre évaluation de sa population et de son environnement, et d'en améliorer l'état sans nuire davantage à l'écosystème.

Les contributions de nombreux chercheurs au cours de la dernière décennie ont été essentielles à l'élaboration de la méthodologie et à sa mise à l'essai au Canada et dans les pays du Sud. Robert Prescott-Allen, consultant en développement durable établi à Victoria, au Canada, est le principal instaurateur de l'Évaluation du bien-être. Les résultats de l'enquête qu'il a menée auprès de 180 pays sont présentés dans *The Wellbeing of Nations* (Le Bien-être des nations), copublié cette année par le CRDI et Island Press. « Aucun pays ne sait comment être écologique sans connaître de déficit », affirme Prescott-Allen à propos de la difficulté de concilier les préoccupations humaines et environnementales. « Les pays qui ont un niveau de vie élevé exercent des pressions indues sur l'environnement et ceux qui ne menacent pas l'écosystème sont emprisonnés dans la pauvreté. » www.idrc.ca/acb/showdetl.cfm?Product_ID=608&DID=6

LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES



LA GOUVERNANCE

Les architectes du CRDI ont créé un organisme unique en son genre, institué et parrainé par le Parlement du Canada mais dirigé par un Conseil des gouverneurs d'envergure internationale. La *Loi sur le CRDI* exige que, des 21 gouverneurs, seuls le président, le vice-président et neuf autres membres soient des citoyens canadiens. La tradition veut que les dix autres gouverneurs viennent des régions en développement et de pays membres de l'OCDE. Au moins 11 des gouverneurs doivent avoir de l'expérience dans le domaine du développement international ou dans ceux des sciences naturelles, des sciences sociales ou de la technologie. Ces dimensions confèrent au CRDI son caractère distinctif et contribuent à son efficacité.

À titre de société d'État canadienne, le CRDI doit suivre les règles de gestion financière énoncées dans la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il est toutefois exempté des dispositions de la Loi applicables aux sociétés d'État, à l'instar de huit autres sociétés d'État comme la Banque du Canada et la Société Radio-Canada. Aussi tenu de rendre compte au Parlement, le Centre se soumet chaque année à l'examen du vérificateur général du Canada.

49

Les réunions du Conseil

Le Conseil des gouverneurs du CRDI tient trois réunions par année. Il a trois comités permanents : le Comité de direction, le Comité des finances et de la vérification (dont les membres se réunissent par téléconférence quatre fois par année) et le Comité des ressources humaines (qui se réunit aussi par téléconférence, trois fois par année). Les décisions du Conseil sont prises par consensus.

Les responsabilités du Conseil

Le Conseil des gouverneurs est au faite de la structure organisationnelle du Centre. C'est lui qui en assure la direction stratégique, sanctionne l'orientation générale des activités et approuve les principales politiques en matière de finances, d'administration et de ressources humaines. Il lui incombe aussi d'approuver chaque année le budget et le programme des travaux du Centre. Comme il doit rendre compte des activités en cours, la direction du CRDI lui fait régulièrement rapport. Ces rapports lui permettent de surveiller les activités de programme et de s'assurer que le CRDI atteint les objectifs énoncés dans le Plan quinquennal 2000-2005.

Le régime annuel de vérification, qui comprend des vérifications internes et externes, aide le Centre à mieux assurer la protection et la bonne gestion de ses ressources et de ses biens. L'an dernier, le Conseil a approuvé une résolution invitant le vérificateur général à effectuer un examen spécial des systèmes et des pratiques du Centre. Ce type d'examen est exécuté tous les cinq ans environ : un de ces examens, qui aident à s'assurer que les ressources sont utilisées de façon efficace et rentable, est présentement en cours au CRDI.

Identification et gestion des risques

Le Comité des finances et de la vérification veille à déterminer les principaux risques liés à l'exploitation du Centre et s'assure qu'ils sont convenablement gérés. Toutefois, ces risques ne sont pas tous d'ordre financier; la recherche aussi en comporte. Elle peut parfois ne pas donner les résultats escomptés. Il arrive également que les résultats obtenus soient satisfaisants, mais que les utilisateurs éventuels n'en tiennent pas compte. Le Conseil gère ces risques par une planification rigoureuse et une surveillance constante. Comme le Plan quinquennal établit les orientations à suivre et que les autocontrôles sont bien rodés, les membres du Conseil peuvent systématiquement évaluer les programmes et déterminer les risques.

Les relations avec la direction

Si le Conseil assure la direction stratégique du Centre, la présidente est chargée de sa gestion. Le Comité de la haute direction seconde la présidente dans la gestion au jour le jour du Centre. Le comité, dirigé par la présidente du CRDI, se réunit deux fois par mois ainsi qu'à la demande de la présidente. À la suite de discussions avec cette dernière, le Conseil détermine les objectifs de rendement de la présidente pour l'année et, une fois l'an, celle-ci présente au Conseil un rapport sur leur réalisation.

L'indépendance du Conseil

Le Conseil a mis en place certaines structures et procédures qui lui permettent de fonctionner indépendamment de la direction du Centre. Le rôle de la présidente du CRDI, qui est aussi directrice générale, et celui du président du Conseil sont distincts; ce dernier gère les affaires du Conseil tandis que la présidente du Centre se charge de la gestion du CRDI. Les titulaires de ces deux postes sont nommés par le gouverneur en conseil.

Suivant les recommandations du Bureau du vérificateur général en matière de régie, le CRDI a défini les compétences générales s'appliquant aux postes de président et membres du Conseil. Ces profils sont conçus afin d'aider à choisir des candidats hautement qualifiés lors de la procédure de mise en candidature pour ces postes.

Le Conseil des gouverneurs a adopté une politique rigoureuse en matière de conflits d'intérêts afin d'assurer la plus stricte intégrité de ses membres et de l'ensemble du personnel du Centre.



CRDI : R. Charbonneau

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS (2001-2002)

Gordon S. Smith, président, Conseil des gouverneurs, Victoria, Canada
Directeur du Centre for Global Studies, à l'Université de Victoria et ancien sous-ministre des Affaires étrangères

Margaret Catley-Carlson, Wakefield, Canada
Vice-présidente du Conseil, consultante et ancienne présidente du Conseil de la population à New York

Maureen O'Neil, présidente, CRDI, Ottawa, Canada
Ancienne présidente du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et ancienne présidente de L'Institut Nord-Sud

Mervat Badawi, Safat, Koweït
Directrice, Département technique du Fonds arabe pour le développement économique et social

Marie Battiste, Saskatoon, Canada*
Professeure au programme d'études indiennes et du Nord de l'Université de la Saskatchewan et directrice exécutive de l'Apamuek Institute, à Eskasoni, en Nouvelle-Écosse

Lalla Ben Barka, Addis-Abeba, Éthiopie
Secrétaire exécutive adjointe de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

Beryl Gaffney, Ottawa, Canada
Ancienne députée fédérale et ancienne conseillère de la municipalité de Nepean et de la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton

Jacques Gérin, Montréal, Canada
Consultant, Hatch & Associés, Inc., président du conseil d'administration de l'Institut international du développement durable et président de la Commission sur l'intégrité écologique des parcs nationaux du Canada

Octavio Gómez-Dantés, Mexico, Mexique
Directeur de l'évaluation du rendement, ministère de la Santé du Mexique

Len Good, Ottawa, Canada*
Président, Agence canadienne de développement international, ancien sous-ministre d'Environnement Canada et ancien administrateur canadien auprès de la Banque mondiale

Dan Martin, San Francisco, États-Unis
Directeur de la recherche, Fondation Gordon et Betty Moore

Sir Alister McIntyre, Kingston, Jamaïque
Consultant en développement et commerce international, conseiller technique en chef auprès du Mécanisme régional de négociation de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et ancien vice-chancelier de l'University of the West Indies

Tom McKay, Victoria, Canada
Comptable en management accrédité, consultant et directeur général des affaires municipales de Kitchener

Norah Olembo, Nairobi, Kenya
Directrice, Kenya Industrial Property Office

Jean-Guy Paquet, Sainte-Foy, Canada**
Président et chef de la direction, Institut national d'optique, et ancien président,
Laurentienne Vie Inc.

Vulimiri Ramalingaswami, New Delhi, Inde***
Professeur éminent, département de pathologie, All-India Institute of Medical Sciences,
médecin et chercheur médical

Francisco Sagasti, Lima, Pérou
Président, FORO Nacional/Internacional, et ancien chef de la planification stratégique à la
Banque mondiale

Rodger Schwass, Tara, Canada
Professeur émérite et chercheur principal à la Faculté d'études de l'environnement de
l'Université York

Paulynn Sicam, Makati City, Philippines*
Directrice de la rédaction, *Cyberdyaryo*, Pan Philippines News and Information Network, et
chargée du secteur de la paix et des droits de la personne de la Fondation Benigno Aquino

Olav Slaymaker, Vancouver, Canada
Directeur des études, Liu Centre for the Study of Global Issues, et professeur de géographie,
Université de la Colombie-Britannique

Linda Sheppard Whalen, St. John's, Canada
Directrice générale du Centre for Long-Term Environmental Action à Terre-Neuve

* Mandat expiré en mars 2002

** Mandat expiré en février 2002

*** Décédé en mai 2001

LE COMITÉ DE LA HAUTE DIRECTION 2001-2002

Maureen O'Neil, présidente du Centre

Ancienne présidente du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et ancienne présidente de L'Institut Nord-Sud

Federico Burone, directeur, Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes (depuis décembre 2001)

Économiste et ancien directeur général du Secrétariat de gestion de l'environnement (Amérique latine et Caraïbes), Uruguay

Johanne Charbonneau, vice-présidente, Ressources, et directrice des finances (a démissionné en novembre 2001)

Comptable générale licenciée et ancienne vice-présidente, Finances, et directrice des finances à la Société d'assurance-dépôts du Canada

Peter Cooper, directeur du domaine de programme Environnement et gestion des ressources naturelles

Spécialiste de l'étude des sols et ancien chef du programme d'évaluation et de diffusion de systèmes du Centre international pour la recherche en agroforesterie au Kenya

Jorge da Silva, directeur, Division des finances et de l'administration (depuis mars 2002)
Comptable en management et ancien directeur des Services de vérification au CRDI

Roger Finan, directeur, Bureau régional de l'Asie du Sud

Comptable en management et ancien directeur de la Vérification interne au CRDI

Gilles Forget, directeur, Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale (depuis avril 2001)

Toxicologue et ancien chef d'équipe de l'initiative de programme Écosystèmes et santé humaine au CRDI

Constance Freeman, directrice, Bureau régional de l'Afrique orientale et australe (depuis août 2001)

Ancienne professeure d'économie et conseillère principale, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Washington

Richard Fuchs, directeur du domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement

Sociologue, ancien président de Futureworks Inc. et ancien membre de la Commission de relance économique de Terre-Neuve

John Hardie, chef de cabinet et directeur, Politiques et planification

Économiste agricole et ancien économiste à Agriculture Canada

Brent Herbert-Copley, directeur du domaine de programme Équité sociale et économique (depuis février 2002)

Politologue et ancien coordonnateur de la Recherche sur les systèmes de connaissances au CRDI

Judith Lockett, directrice, Ressources humaines

Spécialiste des ressources humaines et ancienne directrice générale de la Direction de la planification de la gestion et des opérations à Santé Canada

Rohinton Medhora, directeur du domaine de programme Équité sociale et économique (jusqu'en janvier 2002), vice-président, Direction générale des programmes et des partenariats (depuis janvier 2002)
Économiste et ancien chef d'équipe de l'initiative de programme Commerce, emploi et compétitivité au CRDI

Stephen McGurk, directeur, Bureau régional de l'Asie du Sud-Est et de l'Est
Économiste du développement et ancien administrateur du programme de sécurité économique de la Fondation Ford

Caroline Pestieau, vice-présidente, Direction générale des programmes et des partenariats (à la retraite depuis janvier 2002)
Économiste et ancienne vice-présidente du Conseil économique du Canada

Eglal Rached, directrice, Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord
Spécialiste en agriculture et en ressources renouvelables et ancienne scientifique en chef, Sécurité alimentaire, au CRDI

54

Robert Robertson, conseiller juridique
Avocat, membre du Barreau du Haut-Canada et ancien président de la section canadienne d'Amnistie internationale

Carlos Seré, directeur, Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes (a démissionné en décembre 2001)
Économiste agricole et ancien administrateur de programmes, Environnement et ressources naturelles, au CRDI

Ralph Tait, vice-président, Direction générale des ressources, et directeur des finances (depuis mars 2002)
Comptable agréé et ancien directeur général, Xela Enterprises Limited, Guatemala

Marc Van Ameringen, directeur, Bureau régional de l'Afrique australe (a démissionné en juin 2001)*
Politologue et ancien coordonnateur du Programme du CRDI concernant l'Afrique du Sud

* Le Bureau régional de l'Afrique australe a fermé en septembre 2001.

POUR JOINDRE LE CRDI

Sur l'Internet

www.crdi.ca	Site web du CRDI
idrinfo.idrc.ca	Catalogues et bases de données de la bibliothèque
info@idrc.ca	Renseignements généraux
reference@idrc.ca	Service de référence à la bibliothèque
pub@idrc.ca	Renseignements sur les publications du CRDI
mag@idrc.ca	Correspondance adressée à la rédaction du magazine électronique <i>Explore</i>

Siège social

BP 8500, Ottawa (Ontario) Canada K1G 3H9
Adresse municipale : 250, rue Albert, 5^e étage, Ottawa (Ontario) Canada K1P 6M1
 Tél. : (+1.613) 236.6163
 Téléc. : (+1.613) 238.7230
 Courriel : info@idrc.ca
 Web : www.crdi.ca

55

Asie

Bureau régional de l'Asie du Sud-Est et de l'Est

Tanglin PO Box 101, Singapour 912404
 République de Singapour
Adresse municipale :
 30 Orange Grove Road, 7^e étage
 RELC Building, Singapour 258352
 République de Singapour
 Tél. : (+65) 6235.1344/1576/1865
 Téléc. : (+65) 6235.1849
 Courriel : asro@idrc.org.sg
 Web : www.idrc.org.sg/index_f.html

Bureau régional de l'Asie du Sud

208 Jor Bagh, New Delhi 110 003, Inde
 Tél. : (+ 91.11) 461.9411/12/13
 Téléc. : (+ 91.11) 462.2707
 Courriel : saro@idrc.org.in
 Web : www.crdi.ca/saro/index_f.html

Amérique latine et Caraïbes

Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes

Avenida Brasil 2655, 11300 Montevideo, Uruguay
 Tél. : (+598.2) 709.0042
 Téléc. : (+598.2) 708.6776
 Courriel : lacroinf@idrc.org.uy
 Web : www.crdi.ca/lacro

Afrique

Bureau régional de l'Afrique orientale et australe

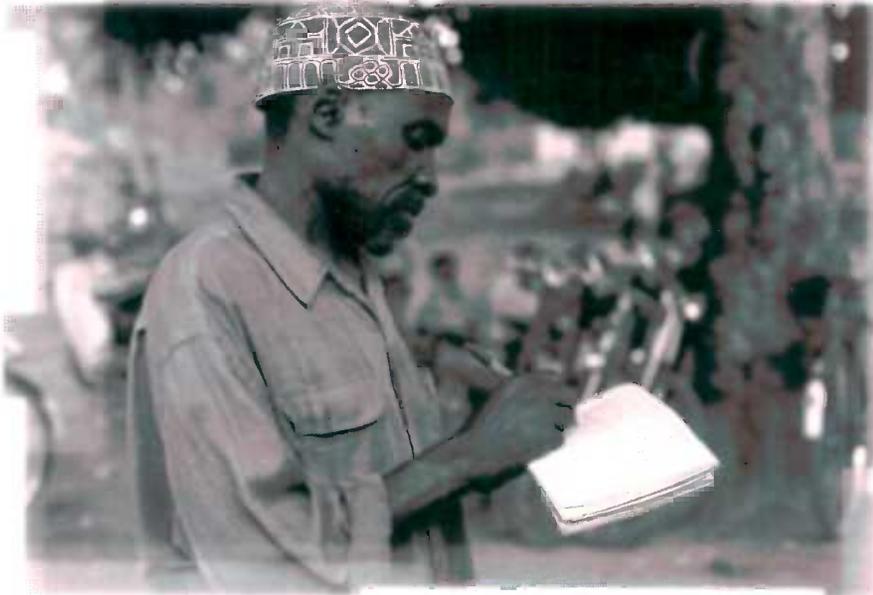
PO Box 62084, Nairobi, Kenya
Adresse municipale : Liaison House,
 2nd and 3rd floors, State House Avenue
 Nairobi, Kenya
 (N.B. Tout courrier doit être adressé à la directrice régionale)
 Tél. : (+254.2) 2713.160/1, 2713.273/4,
 Téléc. : (+254.2) 2711.063
 Courriel : chunja@idrc.or.ke
 Web : www.crdi.ca/earo/index_f.html

Bureau régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

CP 14 Orman, Giza, Le Caire, Égypte
Adresse municipale : 3 Amman Square, 5^e étage
 Dokki, Le Caire, Égypte
 Tél. : (+ 20.2) 336.7051/52/53/54/57
 Téléc. : (+ 20.2) 336.7056
 Courriel : skamel@idrc.org.eg
 Web : www.crdi.ca/cairo/index_f.html

Bureau régional de l'Afrique occidentale et centrale

BP 11007, CD Annexe, Dakar, Sénégal
Adresse municipale : Avenue Cheikh Anta Diop
 Angle Boulevard de l'Est, Dakar, Sénégal
 Tél. : (+ 221) 864.0000, poste 2074
 Téléc. : (+ 221) 825.3255
 Courriel : jgerard@idrc.org.sn
 Web : www.crdi.ca/braco/index_f.html



LE RAPPORT FINANCIER

LE BILAN FINANCIER

Les revenus du Centre en 2001-2002 ont totalisé 148,3 millions \$ et ses dépenses, 138,9 millions \$, compte non tenu des coûts de (0,3) million \$ liés à la restructuration, et il en résulte un excédent d'exploitation de 9,4 millions \$. Une fois les coûts liés à la restructuration pris en considération, le Centre a clôturé l'exercice avec un surplus d'exploitation de 9,7 millions \$, ce qui a entraîné une hausse de l'avoir d'ouverture, qui est passé de 0,2 million \$ à 9,9 millions \$.

En vertu de la structure de coûts du Centre, qui établit une distinction entre les **programmes de recherche pour le développement, le soutien de la recherche pour le développement** et les **services administratifs**, le ratio des dépenses était de 71/14/15 (70/15/15 en 2000-2001).

En 2002-2003, le Centre s'attend à des économies sur le plan de l'exploitation par suite des mesures de restructuration mises en application en 2001-2002. Il y a eu concentration des activités du CRDI en Afrique orientale et australe au bureau régional de Nairobi, au Kenya; fermeture du Bureau régional de l'Afrique australe à Johannesburg, en Afrique du Sud; et réorganisation du Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes, à Montevideo, en Uruguay. Les autres mesures prises comprennent des changements aux modalités de prestation du domaine de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement, la réduction de la taille de la bibliothèque et la réorganisation de ses activités, la cession des activités relatives à un logiciel d'exploitation semi-commercial ainsi que l'accession de deux secrétariats internationaux et d'un projet d'envergure à un statut autonome.

Parallèlement à ces mesures, la présidente du Centre s'est efforcée de faire augmenter le crédit parlementaire du CRDI, qui constitue sa principale source de revenu. Tout au long de l'année, un petit groupe a travaillé en étroite collaboration avec des représentants de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans le but commun d'obtenir une hausse de l'aide publique au développement (APD). L'ACDI, qui gère le budget de l'APD, a accepté de donner suite à la demande du Conseil des gouverneurs du CRDI, qui souhaitait une augmentation d'environ 6,3 millions \$ du niveau de référence de 2001-2002 du crédit du CRDI, actuellement fixé à 92,5 millions \$. Un crédit de 20 millions \$ sur quatre ans a par ailleurs été consenti en faveur de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques, qui logera au CRDI jusqu'à ce qu'il accède à un statut autonome.

Les affectations de programme

Tableau 1. Affectations de programme (milliers \$) en 2001-2002 et 2000-2001

	2001-2002			2000-2001	Écart entre les réalisations
	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Affectations totales	85 600	122 015	(36 415)	101 938	19,7 %
Programmes de recherche pour le développement					
Programmes du Centre	55 000	54 957	43	43 565	26,1 %
Institut pour la connectivité dans les Amériques	0	1 120	(1 120)	0	—
Activités liées à l'augmentation des revenus	30 600	65 938	(35 338)	58 373	13,0 %

57

On entend par affectations les fonds expressément mis de côté pour les activités des programmes de recherche pour le développement. Pour l'exercice clos le 31 mars 2002, les affectations de programme se sont élevées à 122 millions \$. Les affectations destinées aux programmes du Centre ont atteint le montant prévu au budget alors que l'objectif fixé pour les activités liées à l'augmentation des revenus a été plus que doublé. En ce qui concerne l'Institut pour la connectivité dans les Amériques, ses affectations se sont élevées à 1,1 million \$. Les affectations des activités liées à l'augmentation des revenus comprennent une somme de 53,5 millions \$ destinée à l'Initiative micronutriments, qui n'avait pas été prise en compte dans le budget puisque ce secrétariat du CRDI devait devenir indépendant en 2001-2002.

Les engagements en cours

Au 31 mars 2002, le Centre avait des engagements jusqu'à concurrence de 115,8 millions \$ (soit 5,9 millions \$ de plus qu'à pareille date l'année précédente) sur les quatre prochaines années à l'égard de quelque 773 projets en cours. Toutefois, le Centre n'est tenu d'honorer ces engagements que si le Parlement et les donateurs externes lui octroient des fonds et si les bénéficiaires respectent les dispositions des accords de subvention. En conséquence, aucun passif n'est constaté dans les états financiers. Les engagements en cours se répartissent ainsi : 56,5 millions \$ sont destinés à des projets financés au moyen du crédit parlementaire; 56,7 millions \$, à des projets financés par d'autres donateurs, dont l'ACDI; et 2,6 millions \$, au Projet d'interventions essentielles en santé en Tanzanie et à l'Institut pour la connectivité dans les Amériques. Le financement de ces deux activités provient de crédits parlementaires supplémentaires octroyés en 1993-1994, dans le premier cas, et en 2001-2002, dans le second.

Les revenus

Tableau 2. Revenus (milliers \$) en 2001-2002 et 2000-2001

	2001-2002			2000-2001	Écart entre les réalisations
	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Revenu global	134 185	148 275	14 090	135 308	9,6 %
Crédits parlementaires	94 671	97 165	2 494	91 242	6,5 %
Activités liées à l'augmentation des revenus	36 015	47 515	11 500	39 796	19,4 %
Recouvrement des coûts indirects, revenus de placement et autres revenus	3 499	3 595	96	4 270	-15,8 %

Les revenus de l'exercice se sont élevés à 148,3 millions \$, soit 14,1 millions \$ de plus que prévu. La majeure partie de cet écart est attribuable aux revenus plus élevés constatés au titre des activités liées à l'augmentation des revenus en raison de la présence de l'Initiative micronutriments.

58

Le **crédit parlementaire** demeure la principale source de revenus du CRDI. En 2001-2002, il représentait 66 p 100 environ de son revenu global. Le crédit parlementaire du CRDI provient d'une affectation du budget de l'aide publique au développement (APD) du Canada, dont le Centre reçoit approximativement 4 p. 100.

Les fonds provenant des **activités liées à l'augmentation des revenus** ont trait aux activités de recherche menées ou administrées par le Centre pour le compte d'autres organismes. Les revenus à ce titre ont atteint 47,5 millions \$, en hausse de 11,5 millions \$ sur les prévisions budgétaires en raison des sommes tirées des activités de l'Initiative micronutriments. Ces revenus comprennent une somme de 36 millions \$ provenant de l'ACDI et destinée à des partenariats.

Le Centre recouvre une partie de ses coûts indirects en exigeant des frais pour l'administration des activités liées à l'augmentation des revenus. **Les revenus de placement et autres revenus**, qui ont totalisé 3,6 millions \$, comprennent les revenus tirés des activités d'investissement, de la sous-location de locaux à bureaux, des installations de conférence et de réception, de la vente de publications et de diverses autres sources.

Les dépenses

Tableau 3. Dépenses (milliers \$) en 2001–2002 et 2000–2001

	2001–2002			2000–2001	Écart entre les réalisations
	Budget révisé	Réalisations	Écart	Réalisations	
Total des dépenses	130 224	138 560	(8 336)	136 961	1,2 %
Programmes de recherche pour le développement	87 665	98 512	(10 847)	95 430	3,2 %
Soutien de la recherche pour le développement	19 259	18 830	429	20 111	-6,4 %
Services administratifs	22 828	21 529	1 299	19 729	9,1 %
Coûts liés à la restructuration	472	(311)	783	1 691	-118,4 %

En 2001–2002, les dépenses se sont élevées à 138,6 millions \$, montant qui est supérieur de 8,3 millions \$ aux prévisions. Comme pour les revenus, cela s'explique en grande partie par les dépenses au titre de l'Initiative micronutriments.

Les dépenses relatives aux **programmes de recherche pour le développement** correspondent aux coûts directs (surtout sous forme de subventions et de contributions) des projets de recherche scientifique et technique qui sont soit financés, soit administrés par le CRDI. Il s'agit des dépenses tant des programmes du Centre que des activités liées à l'augmentation des revenus. En 2001–2002, les dépenses afférentes aux programmes du Centre ont atteint 51 millions \$ et les dépenses au titre des activités liées à l'augmentation des revenus, 47,5 millions \$.

Le **soutien de la recherche pour le développement** regroupe les coûts liés aux activités à forte concentration de savoir qui viennent appuyer les programmes de recherche pour le développement. Ces activités comprennent le soutien technique, les éléments qui complètent les programmes et la gestion des programmes. Les dépenses relatives au soutien de la recherche pour le développement se sont élevées à 18,8 millions \$ et des économies de 0,4 million \$ ont été réalisées par rapport aux prévisions. Ces économies sont surtout attribuables aux postes vacants, à la sous-utilisation des services professionnels et à une baisse des dépenses de déplacement.

Sous les **services administratifs** sont regroupées les diverses fonctions d'orientation, de direction, d'administration et de services qui appuient le fonctionnement du Centre dans son ensemble et l'aident à assumer ses responsabilités organisationnelles, dont l'administration de six bureaux régionaux. Les dépenses à ce chapitre ont été de 21,5 millions \$ et il y a eu des économies de 1,3 million \$. Ces économies sont attribuables aux postes vacants, aux frais de communication moins élevés et à divers autres éléments.

Quant aux **coûts liés à la restructuration**, il s'agit d'une provision visant à couvrir les coûts ponctuels associés aux mesures de restructuration du Centre, qui ont trait entre autres aux indemnités de départ, à la réinstallation des employés et à la résiliation des baux. La provision à cette fin a été surestimée en 2000–2001, ce qui donne lieu à un solde de (0,3) million \$.

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'ÉTATS FINANCIERS

La direction assume la responsabilité des états financiers exposés dans le présent rapport annuel, lesquels ont été examinés et approuvés par le Conseil des gouverneurs du Centre. Ces états financiers, qui comprennent des chiffres que la direction a estimés en se fondant sur son expérience et son jugement, ont été préparés comme il se doit en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative et sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La direction assume aussi la responsabilité de toute l'information présentée dans le rapport annuel, cette information étant conforme à celle qui figure dans les états financiers.

La direction s'appuie sur des méthodes et des systèmes de contrôle financier qui garantissent, d'une manière raisonnable, la fiabilité des données financières, la protection des biens et l'efficacité des activités, le tout conformément à la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international* et aux règlements administratifs du Centre. Les Services de vérification du CRDI sont chargés de procéder à l'examen périodique des mécanismes de contrôle interne et de veiller à leur application.

C'est au Conseil des gouverneurs qu'il incombe de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôle interne. Il remplit cette fonction, qui comporte entre autres volets l'examen et l'approbation des états financiers, par l'entremise du Comité des finances et de la vérification. Ce comité, formé de gouverneurs, se réunit régulièrement avec la direction, les vérificateurs internes et les vérificateurs externes.

La vérificatrice générale du Canada procède, en toute indépendance, à une vérification des états financiers conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Sa vérification comprend les sondages et autres procédés nécessaires pour lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers. Le Comité des finances et de la vérification du Conseil des gouverneurs demeure à l'entière disposition des vérificateurs externes.

La présidente,



Maureen O'Neil

Le vice-président, Ressources,



Ralph Tait

Ottawa, Canada
le 31 mai 2002



AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

Au Centre de recherches pour le
développement international
et au ministre des Affaires étrangères

J'ai vérifié le bilan du Centre de recherches pour le développement international au 31 mars 2002 et les états des résultats et de l'évolution de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

61

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

A handwritten signature in black ink, reading "Shahid Minto".

Shahid Minto, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 31 mai 2002

BILAN

au 31 mars 2002
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Actif		
À court terme		
Encaisse et placements à court terme (note 3)		
Non affectés	16 413	8 211
Affectés	31 104	31 540
Débiteurs (note 4)	3 191	14 322
Frais payés d'avance	1 280	1 404
	51 988	55 477
Placements à long terme (note 5)	2 983	2 983
Immobilisations (note 6)	5 499	5 818
Dépôts recouvrables	129	144
	<u>60 599</u>	<u>64 422</u>
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	7 166	9 942
Revenus reportés (note 7)	32 325	42 094
	39 491	52 036
Revenus reportés à long terme (note 7)	454	1 585
Financement reporté – immobilisations (note 8)	5 499	5 818
Provision pour avantages sociaux complémentaires	3 527	3 343
Loyer reporté pour le siège social	1 757	1 484
	50 728	64 266
Avoir	9 871	156
	<u>60 599</u>	<u>64 422</u>
Engagements (notes 13 et 14)		
Éventualités (note 16)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du Conseil :

La présidente,

Le vice-président, Ressources,
et directeur des finances,

Naureen O'Neil

RL Fair

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'AVOIR

pour l'exercice clos le 31 mars 2002
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus		
Activités liées à l'augmentation des revenus (note 9)	47 515	39 796
Recouvrement des coûts indirects (note 9)	1 615	1 810
Revenus de placement	779	1 223
Autres revenus	1 202	1 237
	<u>51 111</u>	<u>44 066</u>
Dépenses		
Programmes de recherche pour le développement		
Programmes du Centre	50 997	55 634
Activités liées à l'augmentation des revenus	47 515	39 796
	<u>98 512</u>	<u>95 430</u>
Soutien de la recherche pour le développement		
Soutien technique	9 756	9 636
Éléments complémentaires aux programmes	4 436	6 269
Gestion des programmes	4 638	4 206
	<u>18 830</u>	<u>20 111</u>
Services administratifs		
Administration	16 144	14 719
Administration des bureaux régionaux	5 385	5 010
	<u>21 529</u>	<u>19 729</u>
	<u>138 871</u>	<u>135 270</u>
Coût d'exploitation net avant financement public	(87 760)	(91 204)
Crédit parlementaire (note 10)	93 139	87 342
Crédits parlementaires supplémentaires (note 11)	1 956	1 727
Amortissement du financement reporté – immobilisations (note 8)	2 069	2 173
	<u>97 164</u>	<u>91 242</u>
Résultats d'exploitation avant les coûts liés à la restructuration	9 404	38
Coûts liés à la restructuration (note 12)	(311)	1 691
Résultats d'exploitation nets	9 715	(1 653)
Avoir au début de l'exercice	156	1 809
Avoir à la fin de l'exercice	<u>9 871</u>	<u>156</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice clos le 31 mars 2002
(en milliers de dollars)

	2002	2001
Flux de trésorerie – activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	9 715	(1 653)
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	2 069	2 173
Perte (gain) sur cession d'immobilisations	65	(11)
Provision pour avantages sociaux complémentaires	587	621
Amortissement du financement reporté – immobilisations	(2 069)	(2 173)
Amortissement du loyer reporté	273	274
	10 640	(769)
Variation nette du fonds de roulement à l'exclusion de l'encaisse et des placements à court terme	(1 679)	7 341
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	8 961	6 572
Flux de trésorerie – activités de financement		
(Diminution) augmentation des revenus reportés à long terme	(1 131)	13
Financement des immobilisations	1 750	1 229
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	619	1 242
Flux de trésorerie – activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(1 815)	(1 218)
Diminution (augmentation) de l'encaisse affectée	436	(6 801)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(1 379)	(8 019)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	8 201	(205)
Encaisse et placements à court terme non affectés au début de l'exercice	8 212	8 417
Encaisse et placements à court terme non affectés à la fin de l'exercice	16 413	8 212

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. Pouvoirs et objets

Le Centre de recherches pour le développement international (le Centre) est une société sans capital-actions créée en 1970 par le Parlement du Canada qui a promulgué, à cette fin, la *Loi sur le Centre de recherches pour le développement international*. Ses activités sont financées principalement au moyen d'un crédit parlementaire annuel. Le Centre est réputé être un organisme de bienfaisance reconnu pour les besoins de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le Centre a pour mission de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances scientifiques, techniques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions.

65

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et suivent les principales conventions comptables énoncées ci-après.

a) Financement public

La portion du crédit parlementaire qui sert à l'acquisition d'immobilisations est reportée et amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes. Le solde du crédit parlementaire est comptabilisé dans l'exercice pour lequel il est approuvé.

Les crédits parlementaires reçus aux fins de projets particuliers sont reportés et constatés quand les dépenses connexes sont engagées.

b) Revenus

Les fonds reçus ou à recevoir en vertu de contrats pour des activités liées à l'augmentation des revenus sont inscrits à titre de revenus reportés. Ces derniers sont constatés à titre de revenus dans l'exercice où les dépenses connexes sont engagées. Tous les autres revenus sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

c) Versements de subventions

Tous les versements de subventions sont assujettis à l'attribution du crédit du Parlement. Ils sont enregistrés comme dépenses dans l'exercice où ils deviennent exigibles, conformément aux dispositions des accords signés et aux politiques du CRDI quant aux versements. Les remboursements afférents à des versements de subventions effectués antérieurement sont comptabilisés en réduction des dépenses de l'exercice tant que le projet est en cours et dans les autres revenus quand le projet est clos.

d) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, à compter de l'exercice suivant l'acquisition, de façon linéaire sur leur durée de vie utile prévue. Pour chaque catégorie d'immobilisations, la durée de vie utile prévue est la suivante :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	3 ou 5 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans
Véhicules	3 ans
Réseau téléphonique	5 ans
Améliorations locatives	Durée non écoulée du bail

e) Placements

Les placements à court terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur au marché. Les placements à long terme sont comptabilisés au coût. Quand un placement à long terme subit une moins-value durable, la valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value.

f) Fonds de dotation

Les fonds de dotation comprennent les sommes reçues sous forme de legs, de cadeau ou de don et sont généralement destinés à des fins précises. Les dépenses connexes sont imputées durant l'exercice où elles sont engagées. Les revenus gagnés sont enregistrés au crédit des fonds de dotation.

g) Conversion des devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens une fois par semaine selon le taux de change en vigueur la dernière journée de la semaine précédente. Les actifs et passifs monétaires en devises sont rajustés en fonction du taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains et les pertes sur change sont inclus dans les résultats de l'exercice sous la rubrique Autres revenus.

h) Provision pour avantages sociaux complémentaires

Tous les employés ayant plus de cinq années de service ont droit à une indemnité de départ calculée à raison d'une semaine de salaire par année de service. Le passif pour ces indemnités est inscrit dans les comptes quand l'avantage est acquis par l'employé.

i) Loyer reporté

Toute période de loyer gratuite et tous les autres avantages incitatifs liés à des contrats de location à long terme sont reportés et amortis de façon linéaire sur la durée du contrat et comptabilisés en réduction de la dépense.

j) Charges de retraite

Les employés du Centre participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Centre au régime ne dépassent pas 2,14 fois les cotisations des employés au titre du service courant et du service passé. La charge de retraite de l'exercice est de 2 354 \$ (2001 : 2 042 \$); cette somme représente la totalité des obligations contractées par le Centre au titre du régime de pensions de retraite et elle est comptabilisée sur une base courante. En vertu des mesures législatives en vigueur, le Centre n'est pas tenu de cotiser pour les insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Encaisse et placements à court terme

	2002	2001
Encaisse	3 563	2 135
Placements à court terme		
Banques à charte canadiennes	26 057	20 280
Sociétés commerciales	17 897	15 346
Banques étrangères	—	1 990
	<u>47 517</u>	<u>39 751</u>

Le Centre est autorisé à investir dans les titres productifs d'intérêts des institutions susmentionnées. Ces fonds sont placés dans des instruments du marché monétaire à court terme qui doivent bénéficier d'une cote équivalente ou supérieure à R-1 (bas) selon l'évaluation d'une agence reconnue de cotation des titres. Les instruments de placement sont constitués principalement d'acceptations bancaires, de dépôts à échéance fixe et de billets à court terme.

Le rendement moyen du portefeuille du Centre au 31 mars 2002 était de 2,19 p. 100 (2001 : 5,07 p. 100) et la durée moyenne des placements était de 85 jours (2001 : 72 jours). La juste valeur marchande des placements au 31 mars 2002 équivalait approximativement à leur valeur comptable nette.

Certains comptes bancaires du Centre sont assortis d'une marge de crédit. Au 31 mars 2002, aucune marge de crédit n'était utilisée.

Du montant total de l'encaisse et des placements à court terme, 31 104 \$ (2001 : 31 540 \$) sont affectés à des activités de recherche précises :

	2002	2001
Activités liées à l'augmentation des revenus	25 106	27 583
Interventions en santé — Afrique	1 704	3 467
Institut pour la connectivité dans les Amériques	3 807	—
Fonds de dotation et fonds en fiducie	487	490
	<u>31 104</u>	<u>31 540</u>

4. Débiteurs et créditeurs

Les débiteurs et les créditeurs sont enregistrés dans le cours normal des activités. Ils sont payables sur demande et ne portent pas intérêt. La valeur comptable de ces comptes avoisine la juste valeur en raison de leur échéance brève. Une fraction importante (27 p. 100) des débiteurs est due par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et ne présente aucun risque notable de crédit. Du montant total des débiteurs, 2 162 \$ (2001 : 12 629 \$) se rapportaient à des activités liées à l'augmentation des revenus.

5. Placements à long terme

Ces fonds sont investis dans une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance en 2004. Au 31 mars 2002, le rendement moyen de cette obligation était de 6,50 p. 100 (2001 : 6,50 p. 100) et la durée initiale moyenne du placement était de sept ans. La juste valeur marchande de l'obligation était de 3 124 \$ au 31 mars 2002 (2001 : 3 135 \$).

6. Immobilisations

	Coût		Amortissement cumulé		Valeur comptable nette	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Matériel informatique	7 048	6 748	5 697	5 605	1 351	1 143
Améliorations locatives	2 026	2 007	1 310	1 116	716	891
Logiciels	5 050	4 480	2 544	1 661	2 506	2 819
Mobilier et matériel de bureau	2 049	1 867	1 440	1 410	609	457
Réseau téléphonique	1 316	1 386	1 207	1 168	109	218
Véhicules	944	1 009	736	719	208	290
	<u>18 433</u>	<u>17 497</u>	<u>12 934</u>	<u>11 679</u>	<u>5 499</u>	<u>5 818</u>

L'amortissement relatif à l'exercice est de 2 069 \$ (2001 : 2 173 \$).

7. Revenus reportés

Les revenus reportés comprennent la portion non dépensée au 31 mars 2002 des fonds reçus ou à recevoir au titre des activités liées à l'augmentation des revenus ainsi que la portion non dépensée des deux crédits parlementaires supplémentaires (voir note 11). Les soldes sont les suivants :

	2002	2001
À court terme		
Activités liées à l'augmentation des revenus	27 268	40 212
Crédit parlementaire supplémentaire		
Interventions en santé – Afrique	1 250	1 882
Institut pour la connectivité dans les Amériques	3 807	–
	<u>32 325</u>	<u>42 094</u>
À long terme		
Crédit parlementaire supplémentaire		
Interventions en santé – Afrique	454	1 585
Total	<u>32 779</u>	<u>43 679</u>

Du montant reporté relatif aux activités liées à l'augmentation des revenus, une somme de 20 455 \$ (2001 : 27 972 \$) venait de l'ACDI. De ce montant, 19 609 \$ (2001 : 18 048 \$) ont été reçus durant l'exercice et 846 \$ (2001 : 9 924 \$) étaient dus par cette dernière à la fin de l'exercice.

8. Financement reporté — immobilisations

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Solde au début de l'exercice	5 818	6 762
Financement des acquisitions d'immobilisations	1 750	1 229
Amortissement	<u>(2 069)</u>	<u>(2 173)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>5 499</u>	<u>5 818</u>

9. Activités liées à l'augmentation des revenus

Les activités liées à l'augmentation des revenus désignent plus particulièrement les activités de recherche exécutées ou administrées par le Centre pour le compte d'autres entités. Ces activités de recherche sont financées par l'ACDI et par d'autres organismes, dont certains du gouvernement du Canada. Les revenus et les dépenses constatés se répartissent ainsi entre ces différentes sources :

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
ACDI	35 971	30 137
Autres organismes	10 570	8 826
Autres organismes du gouvernement du Canada	<u>974</u>	<u>833</u>
	<u>47 515</u>	<u>39 796</u>

69

Le Centre recouvre les coûts indirects découlant de l'administration des activités liées à l'augmentation des revenus. Pour l'exercice, les sommes récupérées s'établissaient à 1 615 \$ (2001 : 1 810 \$), dont 893 \$ (2001 : 1 062 \$) provenaient de l'ACDI.

10. Crédit parlementaire

	<u>2002</u>	<u>2001</u>
Crédit parlementaire voté	94 889	88 571
Report pour les acquisitions d'immobilisations (note 8)	<u>(1 750)</u>	<u>(1 229)</u>
Crédit parlementaire comptabilisé dans l'état des résultats et de l'évolution de l'avoir	<u>93 139</u>	<u>87 342</u>

11. Crédits parlementaires supplémentaires

En mars 1994, le Centre s'est vu accorder un crédit parlementaire supplémentaire de 15 millions \$, affecté au financement d'un projet d'interventions en santé en Afrique. En septembre 2001, le Parlement a voté un crédit de 20 millions \$ en faveur de l'Institut pour la connectivité dans les Amériques. Les revenus constatés durant l'exercice se sont élevés à 2 millions \$ (2001 : 1,7 million \$).

12. Coûts liés à la restructuration

Le Conseil des gouverneurs a approuvé, en 2001, un plan de restructuration qui prévoyait la fermeture du Bureau régional de l'Afrique australe, la réorganisation du Bureau régional de l'Amérique latine et des Caraïbes et la consolidation de plusieurs autres activités du Centre. Le coût total de la restructuration avait été évalué à 1,7 million \$ sur deux ans. En 2000-2001, un passif de 1,5 million \$ a été constaté au titre de la restructuration et une somme de 0,2 million \$ a été engagée pour couvrir les frais prévus. Le coût réel de la restructuration s'est élevé à 1,4 million \$, ce qui indique qu'il avait été surestimé de 0,3 million \$.

13. Engagements en vertu de contrats de location-exploitation

Le Centre a signé des contrats de location pour le logement de son personnel dans différents pays et pour des locaux et du matériel qu'il utilise au Canada et dans les bureaux régionaux. Les contrats de location expirent à des dates différentes et le dernier prend fin en 2009. Les paiements annuels minimaux à verser en vertu des différents contrats de location sont les suivants :

2002-2003	5 182
2003-2004	5 742
2004-2005	5 452
2005-2006	6 182
2006-2009	<u>11 884</u>
Total	<u>34 442</u>

14. Engagements contractuels – subventions destinées à des projets

Le Centre s'est engagé à effectuer des versements totalisant 115,8 millions \$ (2001 : 110 millions \$) au cours des quatre prochains exercices, dans la mesure où le Parlement du Canada et les partenaires externes lui octroient les fonds nécessaires et où les bénéficiaires respectent les dispositions des accords de subventions. Du total des engagements contractuels, 59,2 millions \$ (2001 : 61,4 millions \$) doivent venir directement du Centre, le solde de 56,6 millions \$ (2001 : 48,6 millions \$) devant provenir des partenaires externes.

15. Opérations entre apparentés

Outre les opérations entre apparentés dont il est fait mention ailleurs dans les présents états financiers, le Centre entretient des liens en matière de propriété commune avec tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le Centre fait affaire avec ces derniers dans le cours normal de ses activités.

16. Éventualités

Une réclamation de quelque 0,8 million \$ afférente à un bien loué en Inde est en suspens à la fin de l'exercice. En se fondant sur les avis juridiques reçus, la direction estime qu'il n'est pas possible de déterminer le montant du passif pouvant découler, le cas échéant, de cette poursuite. Le Centre est défendeur dans d'autres procès en cours. La direction considère toutefois comme improbable qu'il en résulte des passifs importants.

17. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation adoptée en 2002.